



Le Trait d'Union  
Nivolésien



N° 98  
2<sup>e</sup> Trimestre 2011

Bulletin Municipal  
d'Information de  
NIVOLAS-VERMELLE

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Le Mot du Maire

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, qui remplace le POS arrive à son terme. Enfin diront certains qui ont déposé des demandes de modification, mais qui n'imaginent pas qu'un PLU est autre chose qu'une juxtaposition de demandes individuelles.

En effet, si un POS était une carte de l'occupation des sols, un PLU est bien plus riche, donc bien plus compliqué à élaborer.

D'abord, avant de commencer l'étude de l'occupation des sols, on doit faire un certain nombre d'études préliminaires. Faire en quelque sorte un état des lieux du développement de la commune. Comment celui-ci s'est-il fait au cours de 30 dernières années, quelle a été la cohérence de ce développement, par rapport aux besoins des habitants, par rapport à la qualité de la vie qu'ils peuvent trouver dans le bourg, par rapport à leur capacité à trouver un travail dans leur environnement proche et s'ils sont obligés de se déplacer, comment peuvent-ils le faire ? Mais on doit aussi se préoccuper de la place de la commune au sein d'un ensemble plus vaste, le pays berjallien, de la capacité à se développer en respectant les sites naturels, les déplacements de la faune sauvage et en laissant une place nécessaire à l'agriculture car nous aurons de plus en plus besoin d'établir des circuits courts entre producteurs et consommateurs, gage de qualité des produits que nous consommons.

Vous avez compris que ces études préliminaires sont longues, car elles concernent notre vie d'aujourd'hui et la vie de nos enfants

demain. Nous devons préparer une évolution de notre société où nous devons faire moins appel à la voiture individuelle. Donc construire près des centre-bourgs afin de pouvoir organiser les transports collectifs. Cela peut faire sourire, mais vous savez très bien que si chaque village laisse filer les constructions comme cela s'est fait au cours des 30 dernières années, nous ne pourrions plus nous déplacer, nos routes seront saturées, comme cela commence à se produire.

Entre temps, de nouvelles lois, de nouveaux textes nationaux sont venus apporter des contraintes supplémentaires qu'il a fallu intégrer. Intégrer les risques naturels, localiser les zones inondables, les zones à risque de glissement des zones à risque torrentiel etc... Intégrer la volonté affirmée dans la DTA (Directive Territoriale d'Aménagement) et dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), de ne plus gaspiller l'espace, de densifier les constructions existantes, car, au cours des 30 dernières années, nous avons consommé autant d'espace qu'en 300 ans précédemment. Autrement dit, ne plus laisser partir de constructions isolées, qui empêchent les agriculteurs de cultiver correctement, construire essentiellement dans la continuité urbaine et dans les hameaux existants, sur des parcelles de petite dimension. Il a fallu intégrer également le schéma d'assainissement, et le schéma des eaux pluviales, un schéma particulièrement compliqué vu la situation de la commune en fond de vallée.

Encore n'avons nous pas pris en compte la dernière loi sur l'environnement, dite loi

Grenelle 2, car cela nous aurait obligé à tout reprendre les études depuis le début. Le Conseil Municipal a donc préféré arrêter le POS tel qu'il est puisque nous avons jusqu'en 2015 pour intégrer cette nouvelle loi. Nous serons donc amenés à mettre le POS en révision d'ici 5 ans.

Si nous résumons toutes ces contraintes pour les appliquer au PLU de la commune, cela nous conduit à prévoir l'urbanisation dans l'espace urbain actuel, en recherchant au maximum l'utilisation d'espaces demeurés vacants, en reconstruisant sur l'espace actuel, et en ouvrant quelques espaces dans la continuité immédiate des zones urbaines. Deux grandes zones d'habitat : la zone du Centre du village et la zone de Boussieu-Ruffieu. Entre les deux, la zone d'activités. Quelques constructions dans les hameaux existants. Plus de constructions dispersées. Nous avons également une grande zone d'urbanisation future sur le Tramoulet. Cette zone était pointée depuis le POS de 1981, alors qu'elle ne sera pas opérationnelle à l'échelle de ce POS. Elle a donc été remise en zone agricole en lui conservant sa vocation d'urbanisation future à une échelle plus longue que celle du PLU actuel.

Le PLU tel que j'ai essayé de l'esquisser sera voté par le Conseil Municipal en Juillet. Il sera suivi d'une enquête publique où chacun pourra encore faire valoir son point de vue et d'une consultation des administrations qui vérifieront en dernier ressort sa cohérence avec les lois. Après seulement, il pourra entrer en application.

Michel Rival

## Fête d'été ~ samedi 2 juillet:

### **Concours de pétanque en doublettes**

organisé par le basket club de Nivolas - A partir de 13h30 au stade (centre village)

### **Jeux, manège enfantin**

A partir de 13h30 - Parking stade (centre village)

### **Repas - Buvette - Animation musicale**

(Estouffade de volaille - riz pilaf aux petits légumes - tarte aux fruits : 14 € sur réservation

Menu des petites canailles : purée, saucisse, glace : 6 €)

Co-organisation Espoir gymnique et Sou des Ecoles (Nivolas) - A partir de 19h30

### **Feu d'artifice**

organisé par la mairie - A partir de 23h au stade (centre village)

**Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal :** le procès-verbal de la réunion du 17 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

**Compte Administratif 2010 :** Le compte de fonctionnement est arrêté à 1 643 262,07 € de recettes pour 1 348 045,00 € de dépenses dégageant un excédent de l'exercice de 295 217,07 €, auquel il faut rajouter l'excédent de l'exercice antérieur de 248 340,35 €, soit un excédent global de fonctionnement de 543 557,43 €. Le compte d'investissement est arrêté à 1 702 221,56 € de recettes pour 1 492 808,25 € de dépenses, soit un excédent de 209 413,31 € de l'exercice, auquel il faut retrancher le déficit de 375 393,30 € de l'exercice antérieur, soit un déficit de 165 979,99 €. Le résultat global de l'exercice est de 377 577,44 €. Le Compte administratif 2010 est adopté par 12 voix pour et 2 abstentions.

**Compte de Gestion du Percepteur :** Le compte de gestion 2010 est rigoureusement égal au compte administratif. Il est adopté à l'unanimité.

**Affectation des résultats :** Le résultat 2010 de 543 557,43 € est affecté pour 165 979,99 € au compte 1068 en section d'investissement 2011 et pour 377 577,44 € en excédent reporté en section de fonctionnement.

**Taux des taxes communales :** A l'unanimité, les taux sont majorés de 1%. Elles seront de 5,80% pour la Taxe d'Habitation, 14,80% pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 47,07% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

**Budget Primitif 2011 :** Le budget de fonctionnement est arrêté à 2 020 221,44 €, en dépenses et en recettes dégageant un virement de 526 161,00 € pour alimenter le budget d'investissement. Le budget d'investissement est arrêté à 1 070 279,99 € en dépenses et en recettes. Les opérations les plus importantes seront la reconstruction des courts de tennis et la sécurisation de l'accès des écoles primaires et maternelles, la modification de l'accueil de la mairie, et des travaux divers de voiries et de bâtiments. Le budget primitif 2011 est adopté par 14 voix pour et une abstention.

**Subventions 2011 :** Les subventions 2011 sont votées par 14 voix pour et une abstention.

**Création d'une Société Publique Locale d'Aménagement :** Le Conseil Municipal

avait donné un avis favorable au principe de l'adhésion à la SPLA créée par la CAPI pour porter les opérations d'aménagement. Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'accepter la création de la SPLA et d'y adhérer, en souscrivant 50 actions de 100 €, soit 5000 €. Il désigne Bernard Belony pour représenter la commune à l'Assemblée Générale des actionnaires et Brigitte Pradier à l'Assemblée Spéciale

**Sentiers de randonnée :** Acceptation de la convention à signer avec le Conseil Général aux termes de laquelle la commune s'engage à maintenir en état les sentiers labellisés au PDIPR. (Plan Départemental des Itinéraires et Parcours de Randonnée).

**Renouvellement des copieurs :** Après consultation, la proposition de C'PRO de Bourgoin-Jallieu est acceptée pour un montant de 12 711,40 € incluant 3 copieurs noir et blanc et un copieur couleur.

**Acquisition d'un duplicopieur :** pour les séries à partir de 25 exemplaires, pour les tirages en grand nombre de la Mairie, des écoles et des associations, acceptation de la proposition de Riso pour un montant de 2506,00 € HT.

**Modification d'un poste d'adjoint administratif :** Devant le surcroît de travail au niveau du secrétariat général, décision est prise à l'unanimité de passer à 28h00 le poste actuel d'adjoint administratif à mi-temps.

**Demande de subvention au titre de la DETR :** pour la reconstruction des courts de tennis. La demande de subvention initiale avait inclus la réalisation de l'éclairage des terrains qui n'est pas éligible à la subvention. La demande est donc renouvelée en excluant l'éclairage.

**Tarif de location du Foyer :** Avec la construction de la nouvelle cantine, le foyer est moins utilisé. La priorité de l'utilisation est réaffirmée pour les associations de la commune. Toutefois, des créneaux peuvent rester disponibles pour des utilisations à caractère familial. Pour les utilisations du week-end complet (lorsque présence d'une personne handicapée) : 100 €, pour utilisation d'une demi-journée ou d'une soirée (habitant de la commune, adhérent d'une association de la commune) : 50 € et 20 € supplémentaires si utilisation de la cuisine.

**Tarifs du Centre de loisirs été 2011 :** Les tarifs à la journée, pour les allocataires de la CAF sont majorés de 1,5%, soit de

0 à 275 € : 4,10 €, de 275 à 548 € : 6,10 €, de 548 à 701 € : 8,10 €, de 701 à 900 € : 10,15 €, + 900 € : 12,20 €, hors-commune : 14,70 €.

**Jurés d'assises :** Six électeurs de la commune ont été tirés au sort. Ils seront avertis individuellement.

**Déclarations préalables :**

*JL Loguet - SCI Jery :* parcelle AE 654 en zone UB au POS pour pose d'un bardage bois sur façade.

*Esther Carayon :* parcelle AC 360 en zone UB au POS, blanc et bleu au PPR pour transformation d'un garage en chambre.

*Marcel Reynaud :* parcelle AC 166 en zone UBr au POS pour installation de panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture.

*Americo Tavares :* parcelle AE 596 en zone UA au POS pour clôture et pose d'un portail.

*Alain Jambon :* parcelle AB 716 en zone UBri au POS, pour construction d'un auvent de 13,90m<sup>2</sup>.

*Yafit Ferchiche – Zaya Immo :* parcelle AE 411 en zone UA au POS pour modification d'ouvertures, escaliers extérieurs, fenêtre de toit, création d'un parking de 4 places.

*Joëlle Bourdillon :* parcelle AB 615 en zone UBri au POS, pour création d'un appentis ouvert de 19,75m<sup>2</sup> de SHOB.

*GIE Rhône Dauphiné :* parcelle AC 158 en zone Ulri au POS pour pose d'une surtoiture.

**Autorisation de travaux :**

*Association Diocésaine de Grenoble :* parcelle AD 209 en zone NAe au POS pour installation d'un chapiteau de 1000 places du 6 au 9 mai 2011.

**Permis de Construire :**

*Jean-Louis Casco :* parcelle AE 47 en zone UA au POS pour réaménagement de deux logements dans une grange, avec création de quatre places de stationnement en garage.

*SCI Hippocampe :* parcelle AC 371 en zone NAa au POS pour construction de cinq gîtes de une pièce.

*Olivier Flèche :* parcelle AD 574 en zone NAa au POS, pour construction d'une maison individuelle de 135 m<sup>2</sup> de SHON.

**Certificat d'urbanisme :**

*SCI liberté (M. Billet) :* parcelles B 267 et B 260 en zone NAi au POS avec des parties rouge, bleu et blanc au PPR.

**PLU (Plan Local d'Urbanisme) :** Le Conseil Municipal décide d'arrêter le PLU sans intégrer les préconisations du Grenelle 2 de l'environnement, car cela obligerait à relancer des études. La commune aura ensuite 5 ans pour mettre le PLU en conformité. Le Conseil retient les éléments du patrimoine bâti qui ont été repérés par la Conservation du Patrimoine en Isère, afin de les noter dans le PLU.

**Régime indemnitaire :** Décision d'appliquer une augmentation uniforme de 15 € au régime indemnitaire de tous les agents de la commune.

**Retrait de la CAPI du SMABB :** les statuts du Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre ont été revus et ils prévoient que sont adhérents, soit les communes directement, soit les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Dans le cas de la CAPI, ce sont les communes qui adhèrent directement au SMABB. Cela entraîne le retrait de la CAPI. Le Conseil valide ce retrait.

**Initiation à l'Informatique pour les seniors :** Le Centre de Ressources Multimédias du Greta Nord-Isère a mis en place une formation de 50 heures à l'intention

des seniors. La Capi a décidé de prendre en charge un montant de 175 € de cette formation. La commune décide de compléter de 90 €, il restera ainsi 160 € à la charge du participant.

**Réaménagement de l'accueil de la Mairie :** L'accueil sera réaménagé afin de prévoir plusieurs postes d'accueil et d'en mettre un en conformité avec l'accueil des personnes handicapées. Les travaux seront réalisés pendant l'été. Pendant la durée des travaux, l'accueil du public sera fait au premier étage, avec utilisation de l'ascenseur.

**Suppression de la licence de débit de tabac :** Le Conseil Municipal a pris connaissance de la décision de la Direction des Douanes de supprimer la licence de débit de tabac dans la commune. Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 1 contre et 1 abstention, adopte une motion s'opposant à cette suppression, car le débit de tabac est un élément important de l'offre commerciale de proximité dans un village. D'autre part, ce débit existait depuis plus de 100 ans.

**Participation de la commune à la VAE d'un agent :** Accord pour participer à 75% au devis établi par le GRETA, le

CNFPT ne réalisant pas de Validation des Acquis de l'Expérience dans le domaine concerné. (Unanimité moins un vote pour une participation à 100%)

**Admission en non valeur :** Pour un montant total de 1623 € pour des factures anciennes d'eau émises à la période où l'eau et l'assainissement étaient en régie communale.

**Occupation du gymnase du Lycée St Marc :** Prise en charge de trois samedis où le tennis a été obligé de se déplacer, le gymnase municipal étant occupé par des manifestations exceptionnelles.

**Portes ouvertes au nouveau restaurant scolaire :** décision d'organiser une porte ouverte de 10h00 à 12h00 le samedi 2 Juillet 2011.

**Commission environnement :** Bilan du nettoyage de printemps : moins de déchets, mais moins de participants.

**Jardins familiaux :** un questionnaire sera lancé pour connaître les personnes intéressées. Topo-guide des sentiers de randonnée sera disponible en juillet prochain.

## Don du Sang

Mardi 26 juillet  
Collecte de 16h45 à 19h15  
à la Salle des Fêtes

## Forum des Associations

Samedi 10 Septembre 2011 de 10h à 17h  
Au Foyer Municipal  
Présentation des associations de la commune

Mots Croisés n° 98

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   | ■ |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   | ■ |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   | ■ |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   | ■  |
| 5  |   | ■ |   |   |   |   |   | ■ |   |    |
| 6  |   |   |   |   | ■ |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   | ■ | ■ |   |   |   |   | ■  |
| 8  |   |   | ■ |   |   | ■ |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   | ■ |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

### Horizontalement

- 1/ Excitées  
Moins bien que cela
- 2/ Raton ? - S'oppose au yang
- 3/ Attache - Dans un test
- 4/ Qui sert à former  
le tissu osseux
- 5/ Sucés - possessif
- 6/ Sillonnent la ville  
Dévidoirs à soie
- 7/ Richesses - Fin de jour
- 8/ Militaire lointain  
Camion - Parfum d'antan
- 9/ Imposant - Rouge ou vert
- 10/ Secondasse

### Verticalement

- 1/ Anciens dauphinois
- 2/ Arrives parmi nous  
Liquide organique
- 3/ Petits ifs - Langue du sud
- 4/ Complots - Expert
- 5/ Ville de Normandie  
Enlevé phonétiquement  
Se suivent dans l'alphabet
- 6/ Élevas - Diminutif pour un anglais
- 7/ Morceau de verre
- 8/ Monnaie étrangère - Moineaux
- 9/ Sabres orientaux
- 10/ Deviennent pesant - Champion  
Doit être rendue

Solution p. 124

## Bloc notes

### Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h  
sauf jeudi 9h-11h --14h-17h  
**levée du courrier : 15 h**  
le samedi : 9h -12h  
**levée du courrier : 11h30**

### Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h  
mercredi : 14h - 18h  
jeudi : 16h - 18h  
samedi : 10h - 12h

### Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h  
1<sup>er</sup> samedi du mois de mars : 10h-12h

### Fonctionnement des déchèteries

| JOUR     | RUJ           | NIVOLAS-VERMELLE | CHATEAUVILLAIN |
|----------|---------------|------------------|----------------|
| Lundi    | 13h30 à 16h30 |                  |                |
| Mardi    |               |                  |                |
| Mercredi | 13h30 à 16h30 | 9h à 12h         | 17h30 à 19h30  |
| Jeudi    |               | 14h à 18h        |                |
| Vendredi | 13h à 14h30   | 14h à 18h        | 15h30 à 18h30  |
| Samedi   | 8h à 12h      | 13h à 15h        | 15h30 à 17h30  |

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

**CAPi - 810, rue du Vernay ☎ 04 74 92 99 25**

#### Nivolas-Vermelle

Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

**Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02**

## À votre service

### Médecine Générale :

Dr Christine Vialet Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61  
Dr Blandine Carminati L'Émeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

### Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Émeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

### Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

### Infirmières :

Véronique Bayada  
Véronique Fiel | L'Émeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74  
Véronique Reynaud

### Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

### Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol  
Philippe Kieffer | L'Émeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08  
Alex Leygnier  
Marie-Thérèse Resseguier

### Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde L'Émeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

### Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Émeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

### Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda L'Émeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

### Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier L'Émeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

### Diététicienne :

Marjorie Anselmino L'Émeraude, Route Nationale 85, tél 06 88 73 27 85

### Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulins L'Émeraude, Route Nationale 85, tél 04 76 07 61 10

### L'échappée zen - acupuncture - massage de détente :

M. Ludovic Laguillier 2922, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70

### Opticien :

Véronique Flamant-Durand Immeuble le Platane, Centre Commercial tél 04 74 80 20 04

### Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

## Rappel : lutte contre le bruit et la fumée

Comme chaque année à la même période, la Mairie est saisie de nombreuses plaintes ou récriminations relatives aux feux d'herbes et à l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

**Un ARRETE PREFECTORAL, en date du 3 avril 1990** stipule que les appareils bruyants peuvent être utilisés de la façon suivante:

- **les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.
- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

En ce qui concerne les feux d'herbes, le Code Civil s'applique: on ne doit pas gêner ses voisins.

### Nous vous demandons de veiller à plusieurs choses:

- 1/ Evitez de faire des feux journaliers.
- 2/ Laisser vos déchets herboux sécher avant de les faire flamber, cela réduira les nuisances pour vos voisins.
- 3/ Veillez à ce que vos voisins n'aient pas de linge sur les étendages ou leurs fenêtres ouvertes, ce qui en période estivale est fréquent.
- 4/ Bref, faites preuve de bon sens et de civisme pour que tout se passe pour le mieux avec vos voisins.
- 5/ En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Il est d'ailleurs à noter qu'un arrêté préfectoral de l'an dernier interdit toute forme de feu, mais il n'est pas reconduit en l'état cette année.

Rappelons que les déchèteries de Nivolas-Vermelle, Ruy et Chateaufvillain sont à votre disposition.

## Plan canicule : repérage des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, reconduit cette année, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées familialement, géographiquement et/ou affectivement, résidant à leur domicile, sont invitées à s'inscrire en Mairie de Nivolas-Vermelle.

Il vous sera demandé vos coordonnées : Nom, Prénom, date de naissance, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence.

Votre inscription sur cette liste vous permettra d'être systématiquement et prioritairement contacté en cas de déclenchement d'alerte de canicule afin de vérifier votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Le dispositif d'alerte et de gestion de la survenue de très fortes chaleurs ne sera pleinement efficace que s'il est accompagné de la solidarité et de la mobilisation de tous. Alors, soyons vigilants, en famille, entre amis, entre voisins...

## Ciné-été 2011

| Quartier                           | Date (mar di) | Film                                   |
|------------------------------------|---------------|--|
| Pré-Bénit                          | 5 Juillet     | « Le discours d'un Roi » (oscarisé)    |
| Champ-Fleuri / COSEC               | 19 Juillet    | « Mon père est une femme de ménage »   |
| Boussieu / cour école              | 26 Juillet    | « Rio » (enfants)                      |
| Champaret / stade                  | 2 Août        | « Les Petits mouchoirs »               |
| Montbernier / stade                | 9 Août        | « Social Network » (Facebook)          |
| La Grive / stade                   | 16 Août       | « Rango » (enfants)                    |
| L'Oiselet / cour école de Quartier | 23 Août       | « Les femmes du 6 <sup>e</sup> étage » |

Replis si intempéries : salle polyvalente de Bourgoin-Jallieu (sauf le 26 Juillet : salle des fêtes de Nivolas-Vermelle)

## Un massif remodelé

La fin de l'hiver est la saison propice aux plantations et à la préparation des massifs qui feront le bonheur des passants pendant l'été. Le massif devant le Centre Commercial était de composition mixte, associant des arbustes et du fleurissement. Toutefois, au fil des années, les arbustes sont devenus des arbres majestueux, certes, mais très gênants pour les commerces qui se trouvaient cachés.

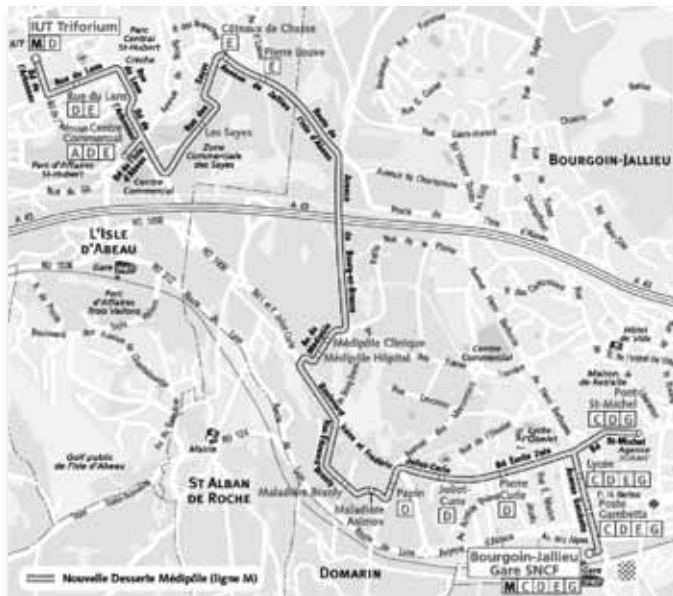
La décision a donc été prise de remodeler complètement le massif et après deux réunions de la commission

environnement, associées à la réflexion de l'équipe des services techniques, une nouvelle composition, associant un léger modelé, des vivaces et des plantes annuelles a finalement été retenue. Dans l'esprit du développement durable, ce sont des essences peu gourmandes en eau qui ont été sélectionnées et on devrait ainsi associer l'utile à l'agréable. Ludovic Badin, Marion Deroux-Dauphin et l'ensemble du personnel communal ont participé à la mise en place des nouvelles plantations.



## Transport urbain CAPI

**1. Une nouvelle ligne de bus CAPI dédiée au Médipôle**  
Une nouvelle ligne M comme Médipôle est en service depuis le 23 mai 2011. Depuis que le Centre Hospitalier Pierre Oudot a ouvert ses portes le 17 mai sur le site du Médipôle, le réseau RUBAN a accompagné ce déménagement en adaptant son offre. La ligne E (variante Médipôle uniquement) est remplacée par la nouvelle ligne M. Elle relie le centre de Bourgoin-Jallieu au cœur de l'Isle d'Abeau en passant par le Médipôle, la zone de la Maladière, la zone commerciale des Sayes.



**2. Des départs réguliers pour le Bus à la carte à Nivolas**  
Suite à la dernière réunion des élus des communes du secteur 6 BUS A LA CARTE regroupant Ecloses, Badinière, Les éparres, Nivolas Vermelle, Serezin de la tour, Meyrié, qui a eu lieu mercredi 8 juin dans les locaux de la mairie de Nivolas, le projet d'un service de bus à départ régulier est enfin validé. Les élus de Nivolas membre de la commission transport de la CAPI l'AGGLO ont œuvré depuis près d'un an pour obtenir ce service qui correspond à un réel besoin. Dans l'attente de la refonte du réseau de transport de la CAPI planifiée en 2012. A partir du 29 Aout 2011, des minis bus CAPI assureront des passages réguliers à raison de deux départs vers Bourgoin le matin à partir de 6h42 (arrêt Usine Voisin Pascale) et de deux retour à Nivolas le soir à partir de 17h45 de Bourgoin (arrêt Pont St Michel). Les usagers pourront emprunter ce mode de transport urbain sans réserver préalablement. Cependant, pendant la journée de 8h15 à 17h45, le principe de réservation (téléphonique ou internet) est maintenu. Voir la grille des horaires ci-dessous. Cette nouvelle offre doit servir de test pour justifier une ligne régulière CAPI sur Nivolas. Le nombre d'usagers régulier sera un indicateur très important pour convaincre les responsables de la commission transport CAPI de desservir notre commune avec les bus de grande capacité.

### Atelier d'écriture

samedi 10 septembre de 11h à 17h

Au Club des Retraités

Lors du Forum des Associations

Exposition des productions de l'atelier

Apéro-lecture de 11h30 à 13h30

# Horaires des transport urbain

## Bus à la Carte 6 : des horaires fixes matin et soir

### NOUVEAU ! A partir du 29 août 2011

Fonctionnement : du lundi au vendredi y compris vacances scolaires

#### Eclose > Nivolas-Vermelle > Bourgoin-Jallieu

|                    |                     |       |       |       |
|--------------------|---------------------|-------|-------|-------|
| Eclose             | Le Village          | 06:35 | 07:34 | 18:35 |
| Badinières         | Place               | 06:36 | 07:35 | 18:36 |
|                    | Mairie              | 06:37 | 07:36 | 18:37 |
|                    | Voland Pachaudière  | 06:38 | 07:37 | 18:38 |
| Les Eparres        | La Combe RN85       | 06:40 | 07:39 | 18:40 |
|                    | Route de Biol       | 06:41 | 07:40 | 18:41 |
| Nivolas Vermelle   | Usine Voisin Pascal | 06:42 | 07:41 | 18:42 |
|                    | Les Curtets         | 06:43 | 07:42 | 18:43 |
|                    | Place               | 06:45 | 07:44 | 18:45 |
| Meyrié             | Vers Nivolas        | -     | 07:47 | 18:48 |
|                    | Mairie              | -     | 07:48 | 18:49 |
|                    | La Barre            | -     | 07:50 | 18:51 |
| Sérézin de la Tour | Place               | 06:51 | -     | -     |
|                    | Les Moirouds        | 06:52 | -     | -     |
| Nivolas Vermelle   | Bas Vermelle        | 06:56 | -     | -     |
|                    | Pont de l'Agny      | 06:57 | -     | -     |
|                    | Ruffieu             | 06:58 | -     | -     |
| Bourgoin-Jallieu   | Maison Blanche      | 07:02 | -     | -     |
|                    | Le Rivet            | 07:04 | -     | -     |
|                    | Gare SNCF           | 07:11 | 08:04 | 19:00 |
|                    | Pont Saint Michel   | -     | 08:15 | -     |

**SOYEZ NOMBREUX  
A PRENDRE LE BUS  
EN SEPTEMBRE.**

De 8h15 à 19h35

Fonctionnement sur  
réservation par téléphone au  
**07 74 94 62 03** ou par internet  
**www.rubantransport.com**  
rubrique services sur  
réservation

#### Bourgoin-Jallieu > Nivolas-Vermelle > Eclose

|                    |                     |       |       |       |
|--------------------|---------------------|-------|-------|-------|
| Bourgoin-Jallieu   | Pont St Michel      | -     | 17:45 | -     |
|                    | Gare SNCF           | 07:12 | 18:00 | 19:05 |
|                    | Le Rivet            | 07:16 | 18:04 | -     |
|                    | Maison Blanche      | 07:17 | 18:05 | -     |
| Nivolas Vermelle   | Ruffieu             | 07:19 | 18:07 | -     |
|                    | Pont de l'Agny      | 07:20 | 18:08 | -     |
|                    | Bas Vermelle        | 07:22 | 18:10 | -     |
| Sérézin de la Tour | Place               | -     | 18:14 | -     |
|                    | Les Moirouds        | -     | 18:19 | -     |
| Meyrié             | La Barre            | -     | -     | 19:12 |
|                    | Mairie              | -     | -     | 19:14 |
| Nivolas Vermelle   | Vers Nivolas        | -     | -     | 19:15 |
|                    | Bas Vermelle        | -     | -     | 19:22 |
|                    | Place               | 07:22 | 18:24 | 19:25 |
|                    | Les Curtets         | 07:24 | 18:26 | 19:27 |
| Les Eparres        | Usine Voisin Pascal | 07:24 | 18:26 | 19:28 |
|                    | Route de Biol       | 07:25 | 18:27 | 19:29 |
|                    | La Combe RN85       | 07:26 | 18:28 | 19:30 |
| Badinières         | Voland Pachaudière  | 07:28 | 18:30 | 19:32 |
|                    | Mairie              | 07:29 | 18:31 | 19:33 |
| Eclose             | Place               | 07:30 | 18:32 | 19:34 |
|                    | Le Village          | 07:31 | 18:33 | 19:35 |

De 7h31 à 17h45

Fonctionnement sur  
réservation par téléphone au  
**07 74 94 62 03** ou par  
internet  
**www.rubantransport.com**  
rubrique services sur  
réservation

*Portes ouvertes au restaurant scolaire*

**Samedi 2 Juillet de 10h à 12h**

**Inauguration officielle à 11h30**

*Portes ouvertes à la Bibliothèque*

**Samedi 10 Septembre 2011 de 10h à 18h**

*Avec un atelier calligraphie enfants et adultes  
Atelier Plum'Art*

## Pour la sécurité des piétons



La commune avait établi un programme de mise en sécurité des piétons le long de la Route Départementale 1085, afin que les enfants partant prendre leur car, les lycéens regagnant leur bus ou les personnes se rendant dans les commerces de la plaine puissent bénéficier de trottoirs aménagés. Une partie avait été réalisée par la commune, la Capi a ensuite pris le relais

pour la réalisation des trottoirs à l'entrée du village. Restait le point dur du passage de la rivière, puisque le pont de la Nationale ne comportait qu'un trottoir d'une vingtaine de centimètres de large. La Capi a donc repris le projet à son compte et la passerelle et ses abords sont désormais bien empruntés et adoptés par les usagers, piétons ou cyclos.

Dernièrement, les différents acteurs étaient à pied d'œuvre pour réceptionner ces travaux d'un montant de 110000 €. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le service infrastructures de la Capi, la maîtrise d'œuvre étant confiée au bureau d'études ERCD d'Estrablin. C'est l'entreprise SNGI de Ste Foy qui a fabriqué la passerelle dans ses ateliers et l'a amenée toute montée, tandis que Maia Sonnier de Lyon assurait la mise en place des chevêtres et Eiffage de Nivolavermelle, les finitions de voirie. Michel Rival, le Maire et Jean Lespinasse, adjoint, annonçaient que l'aménagement ne s'arrêterait pas là, puisque la prochaine tranche, prévue pour 2012 prolongera le trottoir jusqu'au Loto.

## Convivialité à la Fête des Mères



Lors de la réception traditionnelle organisée au Foyer par la Municipalité, les mamans présentes ont été choyées par les membres du Conseil Municipal. Après quelques mots de bienvenue de Michel Rival, qui soulignait

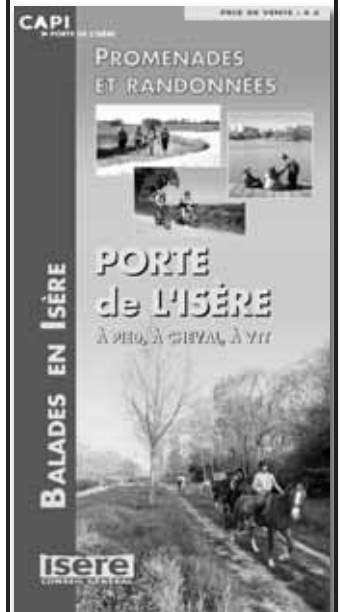
le rôle central des mamans au sein de la famille, même lorsqu'elles travaillent et même lorsqu'elles se retrouvent seules à élever leurs enfants, ce qui est un cas de plus en plus courant, les adjoints, Bernard Belony, Brigitte

Pradier, Janine Gallin-Martel, Jean Lespinasse et Louis Aubert remettaient une rose à chacune des participantes. La soirée se poursuivait dans la convivialité autour d'un buffet préparé par Franck Burylo et par le Pavé Délice.

## Coup de propre sur les sentiers

Heureusement que les fidèles habitués du nettoyage de printemps étaient là, car les rangs étaient quelque peu clairsemés au moment où Bernard Belony et Brigitte Pradier lançaient les équipes pour partir donner un coup de propre sur les sentiers et les chemins de la commune. Des équipes qui connaissaient déjà parfaitement le terrain et qui constatèrent une amélioration de la propreté des sentiers. Reste toujours quelques difficultés en certains points accessibles en voiture et où les automobilistes n'hésitent pas à jeter tous leurs débris par la fenêtre. Quelques dépôts sauvages sont également réapparus ce qui est inadmissible puisque les déchèteries sont ouvertes régulièrement. Lorsque les responsables de ces dépôts ont été identifiés, un courrier leur a été envoyé, leur rappelant qu'une nouvelle action de ce genre sera verbalisée en vertu du code de l'environnement.

## Le nouveau cartoguide est arrivé



Chacun connaissait les itinéraires de promenade de randonnées permettant de parcourir à pied, à cheval ou à VTT les sentiers des communes du pays berjallien. Ces itinéraires ont été élargis à tout le territoire de la CAPI, présentant ainsi plus de 300km de sentiers balisés pour découvrir les coins les plus agréables de notre région.

Le topo guide est désormais à la disposition de tous, pour la somme de 4€. Il peut être acheté par internet sur le site de la CAPI : [www.capi38.fr](http://www.capi38.fr), à l'Office du Tourisme de Bourgoin-Jallieu ou en Mairie.

Cette nouvelle présentation, très agréable et très lisible est beaucoup plus détaillée que la précédente (désormais épuisée). La commission environnement de la CAPI qui a assuré sa mise au point, sera à l'écoute de toutes vos suggestions, si vous remarquez des erreurs ou des insuffisances dans ce nouveau topo-guide. Roger Dolin, Conseiller Municipal, membre de cette commission fera suivre. Vous pouvez également adresser vos remarques par mail à la mairie.

Alors n'hésitez pas à tester cette nouvelle carte. Bonne randonnée.





Cette année, le 8 mai tombant un dimanche, l'assistance était sans doute un peu moins nombreuse qu'à l'accoutumée. Michel Rival donnait lecture du message de Gérard Longuet ministre de la défense et des anciens combattants. Celui-ci, après avoir évoqué l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle et la manifestation des étudiants parisiens du 11 novembre 1940 rappelait «Pendant toutes ces années, l'honneur de la France a été porté par une minorité toujours plus nombreuse. Si notre pays avait perdu une bataille, ceux qui ont cru construire sur la défaite, plus qu'une erreur, ont commis une faute contre la patrie.

Notre pays n'a pas perdu son honneur. Seule nation, avec l'Angleterre à déclarer la guerre à l'Allemagne à la suite de l'agression de la Pologne, quand d'autres se taisaient ou pactisaient, elle a eu le courage d'aller au conflit pour faire valoir ses valeurs, au rendez-vous de la parole donnée. A l'engagement militaire, s'est doublé l'héroïsme des résistants et la générosité des justes qui ont, par leur bravoure personnelle et au nom d'une France qu'ils estimaient éternelle, sauvé l'image du pays.» Michel Rival invitait alors à observer une minute de silence à la mémoire de tous ceux qui ont permis la victoire sur le fascisme et l'idéologie raciste et antisémite.



Cérémonie un peu inhabituelle pour commémorer le cessez-le feu en Algérie, non pas par la participation qui était nombreuse, mais par l'absence des pompiers en tenue. En effet, ceux-ci avaient reçu une injonction de l'État-major, de ne pas participer aux cérémonies, en raison de la période électorale, c'est donc en civil qu'ils ont accompli leur devoir de citoyen et ont déposé la gerbe du souvenir au monument aux morts. Un acte civique que ne manqua pas de souligner Michel Rival, le Maire, avant de donner lecture de l'ordre du jour du 19 mars 1962 du Général Ailleret, tandis que Jean Badin, Président de la Section locale de la FNACA, lisait l'appel de cette dernière organisation invitant à resserrer les liens entre les pays des deux bords de la Méditerranée.



## Les petits cannelés

**Préparation :** 20 min, cuisson : ± 1 h

**Ingédients :** (pour 25 gros cannelés ou 50 petits) : • 1 litre de lait entier • 2 œufs + 6 jaunes (ou bien uniquement 8 jaunes si vos cannelés gonflent trop) • 3 gousses de vanille de Tahiti • 300 grammes de farine type 45 • 80 grammes de beurre + 30 pour les moules (ou bombe à graisse) • 10 centilitres de vieux rhum brun agricole • 500 grammes de sucre glace (on peut mettre aussi du roux) • et l'inévitable pincée de sel...

**Préparation :**

- **1er jour :** Mettez le beurre à fondre doucement dans le lait. Battez les œufs entiers avec les jaunes et les graines de vanille jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement homogènes, mais sans les faire mousser. Ajoutez ensuite peu à peu le lait pas trop chaud. Dans une terrine, mélangez la farine tamisée avec le sucre en poudre et le sel, puis délayez-les peu à peu en remuant avec une cuillère en bois ou un fouet, avec le mélange lait/œufs tiède. Terminez la pâte à cannelés en incorporant le rhum. Passez la pâte à travers un tamis et versez-la dans un récipient hermétique. Entrez-la au réfrigérateur jusqu'au lendemain

- **2ème jour (voire 3, 4, 5, 6ème jour) :** Préchauffez le four 180°/200°. Graissez généreusement 12 moules à cannelés (je préfère la bombe à graisse), puis placez les au freezer pendant une dizaine de mn pour figer la couche de graisse. Remuez à nouveau la pâte pour l'homogénéiser parfaitement, puis répartissez-la dans les moules en ayant soin de ne pas les remplir complètement (3/4 de leur contenance). Disposez les moules cote à cote sur une plaque et laissez cuire

50' pour des moules de 3,5 cm, 1 heure pour des 4,5 cm et 1h10 pour des 5,5 cm. (attention ce ne sont que des temps moyens!) A mi-cuisson, retournez la plaque du four pour que les moules du fond se retrouvent devant et inversement, ceci afin d'assurer une cuisson uniforme. Ne vous inquiétez pas de leur couleur très brune, c'est ainsi qu'ils doivent être. Vérifiez la cuisson : une aiguille à tricoter doit ressortir sèche. Démoulez les cannelés dès leur sortie du four sur une grille à pâtisserie et laissez-les refroidir complètement. Ils se dégustent à température ambiante dans l'heure ou dans la journée si possible...(et c'est possible !) et ne se conservent pas : le lendemain, leur croûte n'est plus croustillante et leur intérêt s'est amenuisé.

**Le parfum :** Du Rhum Negrita pour certains avec 5 grammes de sel par litre, du Rhum Blanc aussi ou du Cointreau, voire de la fleur d'oranger, du gingembre, du zeste de citron râpé ou du Miel de Pin pour d'autres.

**Accompagnement :** Une crème anglaise par exemple.

**Le graissage des moules :** même si dans la recette il est question de beurre ; pour le graissage je préfère employer un bombe à graisse...

### POUR CULOTTER LES MOULES LORS DE LEUR PREMIER EMPLOI :

• Préchauffez votre four au maximum. Pendant ce temps, nettoyez les moules, séchez-les et enduisez-les intérieurement de beurre fondu et clarifié



(surtout pas de végétaline !). Passez-les au four quelques minutes. Essayez-les quand ils sont encore chauds puis laissez-les refroidir avant de les utiliser.

- Une variante (jamais essayée) avec de la cire d'abeille : Préchauffez le four à 200° (four traditionnel) ou 180° (four à chaleur tournante). Enfourez-y les moules vides pour 6/8 mn. Dans une petite casserole posée sur un feu doux, faites fondre la cire d'abeille. A l'aide d'un pinceau, enduisez l'intérieur des moules et retournez-les sur une grille à pâtisserie pour que l'excédent de cire s'écoule.
- Dernière (?) (et jamais essayée non plus...) variation : Faire fondre 100g de beurre et y ajouter 25g sucre et 25g de farine. Déposer la casserole dans de la glace ou de l'eau très froide et remuer le mélange jusqu'à l'obtention d'une «pommade». Beurrer les moules avec la pommade et y verser la Garniture.



Par la suite, ne lavez JAMAIS vos moules. Contentez-vous de les essuyer avec un papier immédiatement après le démoulage des cannelés et de les gratter si besoin avec un petit morceau de bois (si vous y êtes obligés le lave-vaisselle convient bien avec un programme long).

**Que boire avec ? :** Du thé (parfumé ou non), du café, du Champagne (demi-sec), vin doux (cérons, sauternes, sainte croix du mont, pineau, banyuls, Crémant de Bordeaux...).

Source internet : <http://gilles.castadere.pagesperso-orange.fr/Caneles-Bordelais>

Juillet 2061, place centrale d'un petit village quelque part en France. Voilà plus d'un demi-siècle que les étés sont de plus en plus chauds. Malgré les mises en garde répétées depuis des décennies par de grands spécialistes, rien ou pas grand chose n'a été fait pour essayer d'atténuer ce grave dérèglement climatique. Dans un coin de la place, deux «petits vieux» assis sur un banc goûtent aux premiers délices d'une hypothétique fraîcheur, il est 21 heures 30. Ils sont installés là sur ce banc public à l'abri de majestueux platanes au moins aussi âgés qu'eux. Voûtés, le menton en appui sur le pommeau de leur canne, ils semblent usés et fatigués. Les histoires du temps passé qu'ils se racontent font passer dans leurs yeux quelques lueurs de bonheur, à l'évocation des années de jeunesse et d'insouciance. L'un d'eux lance un regard furtif à sa montre et s'exclame :

«Il va falloir y aller Nicolas, le temps que l'on soit arrivé chez nous, il sera l'heure du couvre-feu. Regarde, ils sont déjà là, il y en a partout derrière les arbres»

«Ils», c'était tout le monde, personne et n'importe qui. C'était celui ou celle qui dès l'heure venue allait discrètement avertir la milice que certains citoyens ne respectaient pas le couvre-feu. Que voulez-vous, on avait déjà connu ça en d'autres temps ! C'était radical, ils savaient que dix minutes après, la police serait là et prendrait leurs identités. A leur âge, ils ne risquaient pas grand chose, mais les cas de déportation vers les puits de gaz de schiste n'étaient pas rares, et il fallait se méfier. Déjà qu'on leur avait supprimé leur pension de retraite et la sécurité sociale, il ne fallait pas qu'en plus il leur arrive des histoires. Un petit lopin de terre et quelques poules leur permettraient de survivre. Il ne fallait pas qu'une simple

imprudence rajoute encore du malheur à leur pauvre existence

«Tu as bien raison mon Bastien, il va falloir y aller, mais ce n'est pas de gaieté de cœur. Il fait si chaud dans nos pauvres masures, on est quand même mieux sous ces grands platanes. Mais «bon dieu», comment en est-on arrivés là ? C'était quand même autre chose quand on pouvait élire nos dirigeants, on pouvait au moins les virer si on n'était pas content. Maintenant, on est complètement «ficelés», et on ne peut rien dire».

«Pour sûr ! Mon vieux Nicolas, tu as bien raison, mais je vais te dire moi pourquoi on en est arrivé là. C'est de notre faute, le dernier président qui a été élu l'a été avec 12% des électeurs inscrits. Quelle légitimité voulais-tu qu'il ait ce président ? Plus personne ne voulait voter. Les «forces du mal» ont eu vite fait de le déboulonner, et depuis on en est là. Ah ! Pour ça on est bien tranquille, on n'a plus besoin de se déplacer pour aller voter, plus de grèves pour nous embêter et plus de manif pour un oui pour un non, mais pour le reste !!!»

27 mars 2011, un écran de télévision dans un quelconque salon quelque part en France. Il est 20 heures, le présentateur du journal télévisé dévoile les résultats des élections cantonales. Il égraine une série de chiffres et de pourcentages. Le temps suspend son vol dans tous les état-major politiques, chacun est concentré sur les résultats. Chaque chef de parti fourbit déjà ses armes pour commenter ces chiffres devant les médias venus de toute part. C'est qu'il ne s'agira pas de se fourvoyer dans la «communication post-élection». Et comme d'habitude, ça ne manque pas, ils passent tour à tour sur le petit écran pour dire qu'ils ont gagné, ou du moins, qu'ils n'ont pas perdu, c'est de bonne guerre ! Il n'y a cepen-



dant pas de chef pour se «gar-gariser» de l'écrasante victoire du premier parti de France. Ceux qui en s'abstenant, ont pris le parti «d'en rire» (des élections). Mais non, ce n'est pas une galéjade, ce parti recueille 55% des voix. Un résultat à faire se pâmer de jalousie tous les autres partis petits et grands, de droite, du centre ou de gauche, un véritable plébiscite, du jamais vu. Pensez-donc ! Aux mêmes scrutins précédents en 2008 le même parti totalisait 44,5% et en 2004 33,5%, la progression est prodigieuse, aucun parti ne peut se targuer d'avoir un jour fait de pareils résultats. Le parti «d'en rire» qu'on appelait jadis le parti «des pêcheurs à la ligne» n'en finit pas de grimper, où s'arrêterait-il ? Nul ne le sait ! son programme est des plus simpliste, et se résume en quelques slogans chocs du genre :  
- Je n'ai pas le temps d'aller voter, j'ai des choses plus importantes à faire

- Elections piège à c.. , je n'entre pas dans le système
- Qu'on élise la droite, la gauche ou d'autres, rien ne change, tous dans le même sac
- Les hommes politiques sont tous pourris, il n'y a que la place qui les intéresse

Il faut reconnaître que preuves à l'appui, il est facile d'étayer ces thèses, les exemples concrets ne manquent pas. Regardez, écoutez, ouvrez vos yeux et vos oreilles, il est facile de se laisser convaincre, vous voulez des exemples ?

Les centrales nucléaires que l'on nous promettait hyper-sécurisées explosent au premier caprice sérieux de dame nature et répandent leurs nuages de mort sur toute la planète.

Un feuilleton franco-américain à l'in vraisemblable scénario où la vérité dépasse la fiction, où l'odeur nauséabonde mêlant le sexe à la politique crée la stupéfaction et l'indignation dans le monde entier

Pour parler d'un exemple un peu plus «cocorico», on nous installe des radars au bord des routes, puis on décide de les signaler par un panneau d'avertissement. Sur un «coup de sang», on commence à enlever les panneaux, sur un autre «coup de sang», on suspend leur suppression. Sur un énième «coup de sang» on propose de remplacer les panneaux par des radars pédagogiques, puis on dément. Chaque ministre, chaque député y va de son avis personnel en pensant surtout à sa future réélection. Personne n'y comprend plus rien.

Bref, avec de tels exemples, le parti «d'en rire» a du «grain à moudre» et de beaux jours devant lui, il prospère à la vitesse grand «V» sur le fumier de la politique, il gonfle comme une baudruche au fil des élections

Pendant ce temps, que deviennent nos démocraties ?

Petit à petit, elles prennent c'est certain «du plomb dans l'aile». Plus le parti «d'en rire» progresse, plus la démocratie s'affaiblit, c'est une évidence. Certes, il y a beaucoup de choses à critiquer, qui pourrait dire le contraire ? Il devient cependant urgent que chacun prenne ses responsabilités avant que notre système électoral ne soit en complète déliquescence. Il faut pour cela admettre une chose, même si elle heurte nos convictions : «les promesses qui sont faites lors des campagnes électorales n'engagent que ceux qui veulent bien y croire». La nature humaine est ainsi faite ! L'expression sur les promesses viendrait d'un barbier qui avait mis une pancarte dans son salon qui stipulait «demain on rase gratis». Il était probablement adepte de Machiavel, car «demain» n'était jamais «aujourd'hui», mais cela est une autre histoire !



En attendant, arrêtons de croire à ces surenchères de promesses et de démagogie, forgeons-nous une opinion quelle qu'elle soit et votons pour ceux qui semblent la défendre, en acceptant que tout ne soit pas réalisé tout de suite, mais surtout, votons. N'attendons pas que notre président soit élu avec 12% des inscrits.

Bien sûr ! On pourrait peut-être exiger de nos élus qu'ils changent aussi quelques règles comme la prise en compte du vote blanc dans les suffrages exprimés. Ceux qui ne veulent pas choisir entre «la peste et le choléra» pourraient ainsi se rendre aux urnes et exprimer un vote de contestation qui serait comptabilisé et qui aurait un sens politique. On pourrait aussi décider qu'une élection à de hautes fonctions fera l'objet d'un mandat unique.

L'intéressé serait ainsi plus concentré sur les problèmes à résoudre dans le cadre de son mandat que sur sa prochaine réélection. On pourrait, on pourrait... Facile à dire !

En attendant formulons tous nos vœux pour que l'histoire de Nicolas et Bastien ne se produise jamais, qu'elle ne reste qu'une hypothèse d'école, rien qu'une hypothèse d'école. Mais leur histoire, c'est un peu nous qui l'écrivons, pensons-y ! En tous les cas, j'ai déjà choisi mon camp, pour les prochaines élections, quitte à faire «ringard» ou «rabat-joie», je voterai pour le parti «de ne pas en rire»

Que cela ne vous empêche pas de passer d'excellentes vacances, entourés par ceux que vous aimez, sans trop penser à la cauchemardesque histoire de nos deux bons vœux.

## La date du 19 Mars reste l'objectif de la FNACA



commémorer la fin de la guerre d'Algérie, anniversaire du cessez-le-feu de 1962, à l'encontre de toute autre date sans fondement historique réel. Sur le constat de l'absence des hauts fonctionnaires du département à ces cérémonies, une discussion s'instaurait sur la non participation des pompiers en tenue, qui dans toutes les communes rehaussent de leur présence, les manifestations patriotiques. Si l'argument de l'obligation de réserve, en période pré-électorale, s'entend pour les fonctionnaires d'autorité, qui représentent le gouvernement, cette règle ne peut être appliquée aux pompiers, volontaires de surcroît.

Devant une forte assemblée de plus de 150 participants, Clément Gulliet ouvrait la séance de l'assemblée du secteur de Bourgoin-Jallieu qui regroupe les comités FNACA du nord-Isère.

Après un mot de bienvenue de Jean Badin, Président du Comité local chargé de l'organisation matérielle de la réunion et de Michel Rival, Maire de la commune, le Président dressait le bilan de l'activité des comités isérois.

Forte des 292 cérémonies organisées dans les communes de l'Isère, cette année et regroupant 15 2929 participants, la FNACA montre d'une façon éclatante l'attachement de la population à cette date du 19 mars pour

La remarque sera transmise au Comité départemental. Après le point des actions revendicatives, notamment concernant l'intégration des points de pensions, la soirée se poursuivait autour d'un casse-croûte convivial.

## Don du sang : excellente collecte



dente «Je félicite tous les donateurs de ce bon résultat, dû pour une bonne part à la relance lancée par L'EFS par SMS et je remercie chaleureusement les nouveaux donateurs qui ont compris l'ur-

Avec 65 donateurs dont 10 nouveaux qui faisaient ce geste de solidarité pour la première fois, les collectes retrouvent de bons résultats. Janine Gallin-Martel, la prési-

gence de donner leur sang, tant pour les accidentés que pour les malades.» Prochaine collecte, le mardi 26 Juillet de 16h45 à 19h15, à la Salle des Fêtes.

### LE PACTE DE L'ISERE EST VOTRE CONSEILLER HABITAT

Nous sommes une association de professionnels au service des personnes et de leur logement, nos actions visent à améliorer et adapter l'habitat des particuliers et combattre le logement indigne. Si vous êtes propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou locataires et que vous avez un projet ou un besoin de travaux, nous vous informons et pouvons vous assister dans vos démarches.

Nous vous apportons :

- ~ Un conseil technique, les références exigées par les financeurs, les informations sur les dispositifs les plus adaptés à votre besoin ...
- ~ Une assistance administrative pour le montage des demandes de subvention
- ~ Les informations sur les financements mobilisables :
  - Crédits d'impôt
  - Eco-prêt ...

Renseignez vous auprès de votre Mairie pour connaître notre permanence la plus proche.

## Récapitulatif des manifestations

### Don du sang

A la Salle des Fêtes - Le mardi 26 juillet - Collecte de 16h45 à 19h15

### Portes ouvertes au restaurant scolaire

Samedi 2 Juillet de 10h à 12h - Inauguration officielle à 11h30

### Kermesse de l'école de Bous sieu

Vendredi 24 juin à partir de 18h - A l'école de Bous sieu

### Kermesse de l'école de Nivolas

Samedi 25 juin - A 10h00 spectacle au Gymnase  
A midi repas champêtre au stade - Après-midi jeu de kermesse

### Fête de la commune

Samedi 2 juillet  
A 13h30 Concours de Pétanque au stade  
A 19h30 Repas champêtre dans la cour de l'école  
Toute la soirée, bal populaire dans la cour de l'école  
Vers 23h00 Feu d'artifice au stade

### Journée du Patrimoine

Eglise de Vermelle - Samedi 17 et dimanche 18 septembre

### Des vacances et des jeux

Par la Ludothèque du Centre Social - Dans la cour de l'école Primaire  
Les mardis 5, 12 et 19 juillet de 10h à 12h

### Portes ouvertes à la Bibliothèque

Samedi 10 Septembre 2011 de 10h00 à 18h00  
Avec un atelier calligraphie enfants et adultes.

### Forum des Associations

Samedi 10 Septembre 2011 de 10h à 17h - Au Foyer Municipal  
Présentation des associations de la commune

### Atelier d'écriture

Au Club des Retraités, samedi 10 septembre de 10h à 17h  
Lors du Forum des Associations  
Exposition des productions de l'atelier  
Apéro-lecture de 11h30 à 13h30

### Exposition Nadine Bertulessi

Eglise de Vermelle - Du samedi 17 au dimanche 25 septembre

## Les retraités à table



Pas besoin d'aller très loin, pour passer un moment convivial autour d'une table sympathique. Récemment, le club des retraités s'était donné rendez-vous au «Dragao», aux Eparres, pour déguster la «bacalao» autrement dit, la spécialité de la morue portugaise. Il fallut d'ailleurs prolonger les conversations afin de pouvoir aller à bout de portions particuliè-

rement copieuses. Un excellent moment passé en commun qui se prolongeait, de retour au club, autour des tapis verts des jeux de belote, de diamino ou de scrabble.



## Belle journée de détente des retraités



Tout avait été méticuleusement préparé par les élus et les volontaires du CCAS à l'initiative de Janine Gallin-Martel et de Brigitte Pradier. Le menu concocté par Roland Carret-Bonhomme, le traiteur local était parfait, donc tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête soit belle. Et en effet, l'ensemble des retraités a passé une excellente journée de convivialité, à tel point que certains, au moment du départ suggéraient d'organiser une deuxième manifestation de ce type dans l'année. Bien-sûr, à l'heure du dessert, les artistes d'un



jour ne s'étaient pas fait prier et les histoires et chansons se sont poursuivies jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. On nota même une histoire à la conclusion très féministe qui emporta l'enthousiasme du public, avant de se dérouiller les jambes sur quelques pas de danse.



Les retraités sportifs n'oublient pas de fêter les anniversaires



### **Classe 56 des nivolaisiens anciens et nouveaux**

**75 ans, ça se fête. Et Pourquoi pas autour  
d'un bon repas après les vacances ?**

Si vous êtes intéressés, vous pouvez téléphoner  
à Denise M. 04 74 93 78 07  
ou à Aline R. 04 74 92 01 59

# Portrait des activités de Nivolas-Vermelle

## ETS MOXON :

Un dépôt de produits BOIS et dérivés au service des particuliers



Sur le site de l'ancienne scierie Rabatel, un établissement dont la réputation avait traversé le XX<sup>e</sup> siècle, s'est installée il y a 6 ans l'antenne européenne des Ets Moxon.

Cette entreprise familiale australienne fondée à Brisbane en 1903, est dirigée aujourd'hui par le représentant de la quatrième génération : Anthony Moxon. Nous avons profité de sa présence sur le site de Nivolas-Vermelle pour faire le point avec lui et le responsable du site européen, Mr Christophe Chavancy, de l'évolution de la société à Nivolas-Vermelle.

D'abord un point d'histoire : si la société Moxon, a travaillé dès le départ avec les scieries australiennes pour la production de bois de construction, voici près de 30 ans, une autre activité se déployait : la production de copeaux de chêne utilisés en œnologie, une technique qui a connu un vif succès initialement en Australie, puis au Chili, Argentine...et d'une façon générale dans tout l'hémisphère sud (vins du Nouveau Monde). Se développant avec ce marché, la société Moxon a aujourd'hui des filiales en Argentine, au Chili, aux Etats-Unis et en Nouvelle Zélande.

La filiale basée à Nivolas depuis 2005 s'est implantée avec l'objectif premier de contrôler et sécuriser l'ensemble des approvisionnements en chêne français (l'origine française étant très recherchée pour cet usage œnologique), mais aussi pour commercialiser les copeaux de chêne sur le marché européen, très demandeur depuis quelques années.

Toutefois, la demande de particuliers de se procurer des bois de qualité, ont incité Christophe Chavancy et son équipe à y répondre favorablement.

Aujourd'hui, le site de Nivolas est ouvert aux particuliers pour leur proposer des bois pour les aménagements extérieurs tels que les terrasses bois, les dalles bois, mais également rondins, piquets, bardages, lambris, poutres paysagères, bois de menuiserie etc... Autrement dit, des bois de haute qualité, en provenance directe d'un réseau de scieries implantées un peu partout dans le monde.

N'hésitez pas à venir à la rencontre de cette jeune équipe dynamique et professionnelle, le meilleur accueil vous sera réservé. Le site est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

### Contacts

Christophe CHAVANCY tel 04 74 19 05 43  
Jérôme VIALLET fax 04 74 28 14 25  
Jean Paul GODE moxoneurope@wanadoo.fr

## LA FERME DE VERMELLE :

Constituez maintenant votre «cagette» de légumes de saison sur le site de vente internet.



**Cheval de trait utilisé pour la plantation, le hersage, le piochage et le buttage des pommes de terre**

Une nouvelle étape pour Jérémie Goyet, hormis le passage des épreuves du BTS Technologie Végétale dans quelques jours... il inaugure son site internet de vente de légumes de saison [www.lafermedevermelle.fr](http://www.lafermedevermelle.fr).

Nous pouvons donc y découvrir le parcours de notre maraîcher, le descriptif des légumes disponibles à la ferme de Vermelle, leur prix et constituer « notre cagette » de légumes de saison. Le règlement se fait directement à la ferme lors de la récupération de la commande.

Cette année 2011 va également être marquée par la mise en place de plusieurs projets, chers à Jérémie :

- proposer la possibilité de constituer un panier avec les légumes de notre choix, à la fréquence et horaire de disponibilité souhaités (exemples : tous les 2 jours à 18h, hebdomadaire ou autres),
- faire un petit magasin à la ferme de Vermelle, tout près du potager (entrée par la rue de Vermelle), pour la vente directe au détail, afin d'améliorer les conditions d'accueil de la clientèle.

Nous lui renouvelons notre soutien dans son choix de pérenniser une activité agricole dans la commune et de permettre à tous un accès à des produits frais de qualité en vente directe du producteur au consommateur. Bravo et Bon courage dans cette difficile entreprise qui réclame temps et patience et qui est sujette à cette météo si capricieuse !

### Rappel :

Voilà donc les légumes que l'on trouvera au fil des saisons à la Ferme de Vermelle : pommes de terre nouvelles, salades, concombres, tomates, carottes, radis, haricots, courgettes, poireaux, betteraves, choux, oignons, échalotes, ails... Mais aussi radis noirs, raves, navets, et cardons au moment des fêtes de fin d'année (leur disponibilité est précisée sur le site de vente par internet).

Vous pouvez également trouver les légumes de saison de la Ferme de Vermelle sur le marché du samedi matin sur la place du village à Nivolas.

Les commandes sont donc à faire directement sur le site internet [www.lafermedevermelle.fr](http://www.lafermedevermelle.fr), sur place ou auprès de Jérémie au N° 06.04.49.24.28

# QUENTIN RUIZ MÉDAILLÉ D'OR

Quentin Ruiz vient de recevoir la médaille d'or du meilleur apprenti de France dans la spécialité «Optique lunetterie option : plastique» lors de la session 2010 pour la création et la fabrication d'un face à main en forme de guitare. C'est pourquoi le 23 février dernier ce tout jeune homme de 18 ans s'est rendu au Sénat pour y recevoir sa médaille d'or des mains de Nadine Morano ministre du travail, de l'emploi chargée de l'apprentissage. Et pourtant, quand il était petit Quentin n'aimait pas l'école. Cela relevait pour lui de mission impossible ! Après un parcours scolaire obligé jusque la troisième, il se rend chez un opticien pour y effectuer son stage de troisième. «Pendant ce stage je regardais

les petits trucs de base, un travail d'observation que j'ai trouvé intéressant et du haut de mes 14 ans j'ai décidé d'en faire mon métier». «J'ai donc déposé un dossier d'inscription pour rentrer à l'école Victor Bérard qui se trouve dans le Jura». C'est le début d'une nouvelle aventure, «dès les premiers temps je me suis considérablement investi dans cette formation. Mes notes s'avéraient plutôt bonnes et la formation m'offrait l'opportunité de faire des stages en entreprise». En deuxième année le lycée demande à tous les élèves de participer au concours du meilleur apprenti de France. Je sentais bien là l'opportunité de donner une nouvelle dimension à ma formation. Avec comme thème requis, la fabrication

d'un face à main (lunette à une branche). «Je vous le dis tout de go je suis un piètre musicien, mais j'aime la musique et les instruments. «C'est d'ailleurs en regardant les guitares que l'idée m'est venue. Pour la fabrication de ce face à main je le façonnerai à partir de matériel d'optique et je lui donnerai une forme de guitare» Quentin se lance dans ce pari un peu fou. Au bout de l'année scolaire à raison de 2 heures par semaine le jeune homme parvient à ses fins et propose au concours son face à main en forme de guitare. Il reste que Quentin doit poursuivre ce cursus encore pendant un an pour décrocher son BAC puis 2 année, pour l'obtention du BTS. 3 Choix lui seront, alors, offerts, le BTS opticien, le



BTS Lunettier où encore le génie optique informatique industriel un parcours qui emmènerait Quentin vers les étoiles avec la création de télescopes et pour ce jeune homme qui justement à soulevé la tête dans les étoiles ce serait le début d'une toute nouvelle dimension vers laquelle son cœur penche pour l'instant.

*Myriam Raynaud (Le D.L.)*

Chacun sait que Quentin a été grièvement blessé à la sortie du bowling de St Savin. Nous lui souhaitons un total rétablissement.

## Soyons terre à terre

Pour parler de la terre d'une façon concrète,  
Il faut préciser, en disant cette appellation  
S'il s'agit d'un nom désignant notre planète  
Ou de la couche de matière recouvrant notre région.

Que l'on soit professionnel ou simplement amateur  
Travailler la terre est une importante activité  
Qui implique très souvent un dur labeur  
Et qui se révèle être d'une impérieuse nécessité.

Si certains pays sont souvent assez privilégiés  
La terre, pour tous ceux qui lui font confiance  
A toujours fait vivre les plus défavorisés  
En assurant pour le moins leur subsistance.

Il faudrait néanmoins en prendre soin  
Car son état actuel ne peut être ignoré  
Le temps des catastrophes n'étant pas très loin  
Chacun doit prendre conscience qu'il est concerné.

Un vrai paysan ne va pas détruire ses plantations  
Suivant cette nouvelle mode appelée « écologie »  
Délaissant les soi-disant paysans et leurs intentions  
Il continue de travailler pour poursuivre sa vie.

*Henri Robert.*

## Kermesse de l'école de Boussieu

**Vendredi 24 juin à partir de 18h**

*A l'école de Boussieu.*

## Kermesse de l'école de Nivolas

**Samedi 25 juin**

A 10h spectacle au Gymnase  
A midi repas champêtre au stade  
Après-midi jeu de kermesse

## Des vacances et des jeux

**Par la Ludothèque du Centre Social**

**Les mardis 5, 12 et 19 juillet de 10h à 12h**

*Dans la cour de l'école Primaire*

Solution des mots croisés

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  | A | N | I | M | E | E | S |   | C | A  |
| 2  | L | A | V | E | U | R |   | Y | I | N  |
| 3  | L | I | E | N |   | I | T | E | M | S  |
| 4  | O | S | T | E | O | G | E | N | E |    |
| 5  | B |   | T | E | T | E | S |   | T | A  |
| 6  | R | U | E | S |   | A | S | P | E | S  |
| 7  | O | R | S |   |   | S | O | I | R |    |
| 8  | G | I |   | P | L |   | N | A | R | D  |
| 9  | E | N | O | R | M | E |   | F | E | U  |
| 10 | S | E | C | O | N | D | A | S | S | E  |

# La grande peur en Bas-Dauphiné

## Deuxième partie : A l'assaut des châteaux

### DERNIER ACTE : LA REPRESSION

L'ampleur de l'insurrection populaire paysanne a été telle que ni les seigneurs, ni les notables qui s'étaient organisés en milices bourgeoises, n'osèrent s'opposer à la destruction des titres et au pillage des châteaux. Cependant le 29 juillet, les autorités de la Province constituèrent un comité de 12 personnes, formé de membres de la commission intermédiaire des états du Dauphiné, du Parlement et de la municipalité de Grenoble, « pour aviser aux moyens de rétablir la tranquillité publique ». Ils laissèrent aux troupes royales venues de Lyon et aux dragons le soin de mettre un terme aux attaques de châteaux.

Le 29 juillet cinq, paysans, sont tués à Meyzieux, et une vingtaine arrêtés à Jonage. Le même jour près du château d'Amblérieu, le combat s'engage entre insurgés et troupes royales : « la terre était jonchée des corps de ceux destinés pour la travailler » dira le baron de Vernas dans une lettre adressée à l'Assemblée Nationale.

Les arrestations se multiplient à Saint-Chef, Virieu, Salagnon, La Tour du Pin et les prisons se remplissent à Vienne, Bourgoin et Grenoble. Mais dans ces localités les classes populaires urbaines prennent fait et cause pour les paysans révoltés, obligeant les autorités locales à libérer les prisonniers. Le 30 juillet le peuple de Vienne sauve les paysans qui avaient été condamnés à être « pendus étranglés ».

Le 1er août, le peuple Bourgoin se répand dans les rues et menace le maire, Roy, qui se trouvait à la tête d'un détachement prêt à réprimer

les paysans. Le maire cède et ouvre les portes de la prison.

Dans les campagnes, l'agitation continue ; le 1er août, les habitants de Chateaufort brûlent les terriers du château de Succieu ; ceux de Cessieu, mettent le feu aux terriers du Châtelard ; le 4 août, malgré la présence de troupes, les terriers de Virieu sont détruits.

La commission Intermédiaire, poussée par le parlement de Grenoble veut des mesures plus radicales. Un détachement de 100 Suisses accompagné de 25 artilleurs part pour La Côte Saint André et Bourgoin.

Des circulaires sont envoyées aux curés afin qu'ils informent leurs paroissiens que des mesures radicales seront prises si l'ordre n'est pas rétabli. Une instruction de la Commission précise qu'il faut « imprimer dans l'esprit du peuple une terreur salutaire qui le contiendra à l'avenir ».

Mais le 7 août à 11 heures du soir, à Grenoble, on apprend ce qui s'est passé à Paris lors de la nuit du 4 août : afin de rétablir l'ordre dans le royaume, l'Assemblée nationale décide d'abolir les privilèges, les corvées, la dîme, les droits de chasse et de colportiers, les justices seigneuriales, les droits féodaux et d'établir l'égalité devant l'impôt, l'égalité des peines et l'égal accès de tous à tous les emplois.

Quant aux droits qui pèsent sur les terres, ils sont déclarés rachetables ; n'oublions pas que les députés de l'Assemblée étaient en grande majorité des propriétaires terriens.

Cependant, les paysans refusent de racheter ces droits et cessent de les payer.

Mais pour la commission de Grenoble, la suppression des droits féodaux ne doit pas



conduire à une politique de clémence vis-à-vis des révoltés. Il faut trouver des coupables et prendre des sanctions. Le 7 août, Jean-Baptiste Nugues, consul (officier municipal) d'Artas et Ennemond Curt de Saint-Agnin, furent condamnés « à être pendus et étranglés jusqu'à ce que mort naturelle s'en suive ». Le corps de Nugues demeura suspendu plusieurs jours au dernier arbre de l'allée du château de Vaulx: « il fallait des exemples prompts » écrira Enjelvin, curé de Jallieu.

Si à partir du 9 août le calme était revenu dans la province, le 26 août, l'ouvrier agricole Jean Roche, accusé d'avoir volé du vin dans la cave du château de la Saône et le domestique Ferréol Allègre, de Beaurepaire furent également pendus.

Deux habitants de Jallieu, Casset (originaire de Ruy) et un certain Matieu connurent le même sort, Casset pendu à Arcisse parce qu'il avait assisté au pillage du château de sieur Duvillard et Matieu pendu sur la place de Bourgoin.

Vers la fin août les prisons de Grenoble et surtout de Vienne comptent plus d'une centaine de détenus. Un peu partout les notables avaient repris du courage. Ceux de Saint-Alban avaient formé un tribunal pour juger tous ceux qui voudraient troubler la tranquillité publique. A Bourgoin, le maire demandait à Grenoble de lui envoyer 50 dragons, car le peuple de la ville manifestait contre la cherté du prix du blé.

### CONCLUSION

Pour la Commission Intermédiaire, tous ces événements, sont le résultat d'un





vaste complot dont il faut en trouver les chefs. Il doit y avoir une ligue qui a organisé cette fausse alarme. Elle désigne donc 2 de leurs membres pour mener une grande enquête. Comme c'est à Bourgoin que l'alarme a réuni le plus grand nombre de paysans, les comploteurs doivent être là-bas.

Mais voilà, toutes les dépositions réunies à Bourgoin pendant la première quinzaine de septembre montrent que ceux qui ont répandu l'alarme étaient de bonne foi ; que partout on a cru à une attaque de brigands et de savoyards ; que les paysans sont venus à Bourgoin sans aucune mauvaise

intention ; que la longue attente les a peu à peu échauffés.

Il y avait eu simplement une panique, grandie par l'imagination populaire et par les nouvelles venant de Paris. Si cette panique a débouché sur un soulèvement général des paysans, c'est que ceux-ci s'attendaient à ce que l'Assemblée Nationale mette fin au régime seigneurial et féodal qu'ils ne pouvaient plus supporter. Ce sont les paysans qui se sont chargés de mettre fin à l'Ancien Régime. Le temps des seigneurs et de la dîme était bel et bien révolu.

Daniel Herrero,  
agrégé d'histoire,

membre de l'association, Au Fil du Passé.

## Pascale Dendleux de retour à la Bibliothèque

Le cadre convivial et intimiste de la Bibliothèque Municipale constitue un écrin pour apprécier les nouvelles créations de Pascale Dendleux. Nivolaisienne, celle-ci a déjà exposé plusieurs fois à la Bibliothèque et c'est pour le plus grand plaisir de tous qu'elle a répondu à l'invitation de Marysette Mathevon, bibliothécaire et de Brigitte Pradier, adjointe à la culture, chacun pouvant mesurer le chemin parcouru par cette artiste aux multiples facettes. C'est d'ailleurs ce que soulignait Michel Rival, le Maire, lors du vernissage, retraçant une authentique démarche de création qui explore des



séries, les unes après les autres, jouant avec les formes, les couleurs, les supports, les matières pour le plaisir de l'œil et de l'expression. L'artiste, avec sa simplicité

habituelle confirmait son ardeur de se lancer sur des pistes multiples, et de se laisser porter par la structure qui naît peu à peu sur la toile.

## Béatrice Bentrad a exposé à la Bibliothèque



Passionnée depuis son enfance par le dessin, Béatrice Bentrad a décidé de faire le pas et d'accrocher ses œuvres aux cimaises de la Bibliothèque Municipale.

Cette passion pour le dessin, elle s'emploie à l'enrichir en participant à des cours et à des ateliers partout où elle est passée, à Lyon, en particulier. Si elle ne s'est pas encore arrêtée sur une technique précise, ses préférences vont néanmoins à l'aquarelle et au pastel gras. Mais la gravure ne la rebute pas et elle montre, dans cette exposition de la linogravure et une lithographie qui dénotent un sens du dessin et de la composition intéressants. Pour s'imprégner des techniques des maîtres elle n'hésite pas à reproduire les œuvres des grands de la peinture qu'elle admire, en particulier Cézanne et Matisse.



Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h  
(fermé pendant les vacances scolaires)  
Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

Charades :

- Mon premier est un récipient d'époque romaine
- Mon second est un cervidé de taille moyenne
- Mon tout est un lieu où l'on cultive des légumes
- Mon premier est un instrument qu'utilise même la mort
- Mon second est bien tracé sur la tête
- Mon tout est un ensemble de feuillus ou de conifères.

La solution de ces charades est le thème mis en valeur à la bibliothèque pendant cet été.

Le vendredi 20 Mai, les élèves ont voté pour le PRIX NORD ISERE. Les classes de grande section maternelle et de primaire ont choisi, parmi 4 ouvrages, celui qui avait leur faveur. Les élèves de Nivolos ont voté pour :

**Grande section maternelle – CP :** Bébé lézard, bébé bizarre de Hye-Sook Kang  
**CE1-CE2 :** Tricot d'amour de K.Serres  
**CM2 :** Le métier de papa de R.Corenblit

Les résultats de l'ensemble des classes du Nord-Isère seront connus ultérieurement.

**Gilles BACHELET**, auteur de livres pour la jeunesse a été reçu à la bibliothèque le vendredi 27 mai. Cet auteur a été primé pour son album "Mon chat le plus bête du monde". Les élèves se sont familiarisés en classe avec ses ouvrages "Le singe à Buffon - Champignon Bonaparte etc..."

Avec la classe de CE2, Gilles Bachelet a illustré un texte composé par les enfants.

Pour les élèves de CM2, cet auteur a expliqué comment à partir d'une période historique, il avait créé un personnage aux nombreuses aventures. Institutrices, bibliothécaires et enfants ont été fascinés par le coup de crayon et l'imagination de cet auteur talentueux et très sympathique. Un moment privilégié pour tous...



Lors de la journée des associations qui aura lieu le samedi 10 septembre, la bibliothèque vous accueillera toute la journée. Vous découvrirez les "Ecritures du monde" avec l'exposition de photos de l'association Noirs d'Argent. Il y aura également un atelier calligraphie où vous pourrez vous exercer à cet art très agréable. Nous vous proposerons également un jeu qui vous permettra de vous familiariser avec les différents documents à votre disposition. Nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir ou redécouvrir cet espace chaleureux et convivial –votre bibliothèque- qui vous est offert à Nivolos.

Pour l'été très chaud et ensoleillé qui s'annonce, nous vous proposons des lectures rafraîchissantes, amusantes et délassantes. Ci-après quelques pistes pour de –bonnes- idées de lecture :

♦ **La libellule et le philosophe d'Alain Cugno :** L'auteur nous livre ses réflexions philosophiques en nous racontant les mœurs des libellules –demoiselles énigmatiques- passion qui lui fait arpenter rivières et étangs de la Charente.

♦ **Un atlas de l'impossible d'Anuradha Roy :** Une saga familiale indienne sur 3 générations au début du XXème siècle, sur fond historique, entre colonisation et indépendance..

♦ **Les mots de ma vie de Bernard Pivot :** L'auteur en quelques mots... " Notre mémoire est pleine de mots. Il suffit de puiser dedans. " Ce que fait avec talent Bernard Pivot dans cet ouvrage qui résume sa passion : les mots.

♦ **Le journal des cinq saisons de Rick Bass :** Journal de bord quotidien et hommage à un écosystème incomparable, cet ouvrage est surtout le récit d'un lieu : le Montana. On y comprend les mécanismes d'une disparition programmée, la chaîne des événements qui mènent de la rapacité aveugle à la destruction d'un des fiefs de la nature sauvage aux Etats-Unis.

♦ **Tijuana Straits de Kem Nunn :** Sam Fahey, ancien champion de surf, ayant purgé une peine de prison pour trafic de drogue, se réfugie sur le lopin de terre que son père lui a légué. Il se reconvertit dans la vermiculture et ne se mêle pas de la vie des autres. Jusqu'au jour où il sauve une jeune mexicaine qui a traversé la frontière pour échapper à ses assassins...

♦ **L'armée furieuse de Fred Vargas :** Nul doute que la fratrie " maudite " du village normand rejoindra la galaxie des personnages mémorables de Fred Vargas. Quant à Momo mèche-courte, il est le fil conducteur de la double enquête que mène ici le commissaire Adamsberg, confronté à l'immémorial Hellequin, chef de l'Armée furieuse.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Fermeture de la bibliothèque  
du 16 août au 13 septembre inclus



**Exposition Nadine Bertulessi**

Du samedi 17 au dimanche 25 septembre

Eglise de Vermelle

**Journée du Patrimoine**

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Eglise de Vermelle

## Une standing ovation pour Michèle Géliot

Première manifestation publique dans la Chapelle de Boussieu, qui vient d'être restaurée, le concert de Michèle Géliot, mezzo-soprano, accompagnée à la harpe par Julien Géliot, son fils a connu un beau succès, tant par la participation que par l'enthousiasme du public.

Le duo s'était déjà produit la saison dernière à l'Église de Vermelle, aussi c'est avec une plus grande assurance qu'il a tenu le public en haleine pendant près d'une heure et demi de concert. Le choix des mélodies de Gabriel Fauré, Claude Debussy ou Francis Poulenc permettait de bien mettre en valeur ce dialogue musical entre la mezzo et le harpiste.

Si les mélodies romantiques de Fauré «bercèrent» le public, c'est dans le poème «A ma guitare» de Poulenc, sur un texte de Ronsard que la connivence entre les deux musiciens fut sans doute la plus sensible, aussi c'est la pièce qu'ils décidèrent de reprendre après l'ovation qui salua les dernières notes du concert.

Jeannine Venturini, la présidente de l'Association « Au fil du passé », organisatrice du concert, était ravie de son succès et annonçait que l'association travaille actuellement à la rédaction d'un livre sur



le quartier de Boussieu qui permettra au public d'accéder aux documents qui avaient été présentés lors de l'exposition organisée à l'automne par l'association.

## Bienvenue dans l'immeuble : ça déménage !



Les bras chargés de paquets, la famille Mercier traverse les spectateurs pour venir s'installer dans leur nouvel appartement et là commencent, non

pas ce qu'on pourrait appeler des ennuis, mais des rencontres inattendues avec des gens surprenants qui habitent cet immeuble. Les traits sont poussés, certes, on est au théâtre et dans une comédie, où tous les ressorts du rire sont mis à contribution, mais le texte d'Yvon Taburet, nous montre un écrivain qui regarde notre société avec un œil critique et une plume qui fait mouche à tous les coups.

Ajoutez à cela une mise en scène d'une très grande précision, où rien n'est laissé au hasard, servie par une équipe cohérente, où chaque personnage est bien typé, où le jeu de chacun des acteurs met en valeur ses partenaires et nous avons tous les ingrédients pour que cette pièce soit une véritable réussite.

Les spectateurs sont d'ailleurs rentrés dans le jeu très rapidement et les rires ont fusé sans discontinuer pendant près de deux heures.

Du beau travail de théâtre amateur, un travail de fond mené avec enthousiasme par Claire Berger, au sein de sa compagnie Cent Façons, qu'il faut ne pas manquer, la prochaine fois que cette pièce sera à nouveau programmée dans le nord-Isère.



## Arts et culture en Haute Loire



Parmi ses nombreuses activités culturelles, l'Association Alep Arts et Culture propose régulièrement des sorties pour découvrir, en groupe, des sites patrimoniaux ou des expositions. Cette année, direction la Haute Loire et si la température extérieure n'était pas de la partie, le groupe sut se créer une dynamique capable de réchauffer et d'enthousiasmer tous les participants. Le matin, le musée Lafayette permettait d'aller sur les traces de celui qui dans l'esprit des «Lumières» a contribué à la rédaction de la charte des droits de l'homme et du citoyen et surtout d'apprécier

l'extraordinaire jardin qui entoure le château. L'après midi, changement de site, changement d'époque, avec la visite de l'Abbaye de la Chaise-Dieu. Une découverte des tapisseries du chœur des moines et surtout des fresques de la «Danse Macabre» commentées avec beaucoup de pédagogie et d'humanité par le Père Christian, un des sept moines qui vivent encore à l'Abbaye de la Chaise-Dieu.

A l'unanimité, les participants sollicitaient Graziella Bertola, la Présidente de l'Association, pour renouveler cette activité l'an prochain.

## Un nouvel atelier de peinture sur verre



## Des Saisons de Vermelle dynamiques

L'ouverture des Saisons de Vermelle 2011 a eu lieu le samedi 2 avril avec un spectacle poétique en forme de clin d'œil à Marc PERRY, qui a été l'artisan majeur des Saisons de Vermelle. Une manifestation exceptionnelle et magnifique qui a eu beaucoup de succès, avec la présence de nombreux amis. Après la distinction attribuée à l'église de Vermelle "Label Patrimoine en Isère" qui est un atout supplémentaire pour cette association très active, les Saisons de Vermelle 2011 ont ouvert les expositions de peinture avec Florence V.



**Florence HENRIC revient à Vermelle**, où Marc PERRY l'avait baptisée de son nom d'artiste – Florence V- comme Vermelle ou comme vibration pour cette artiste qui peint avec ses doigts.

**Florence V a exposé du 10 au 17 avril.** Sa peinture est une sorte d'alchimie créatrice qui dépasse l'idée du "sujet". Le contact direct de sa peau avec la toile confère à l'ensemble, la sensibilité d'un échange entre deux univers que l'on ne peut aborder que du bout des doigts. Un tableau est un aveu.



**Christiane CECILLON et Annette LECOQ- du 30 avril au 8 mai**

Deux femmes au parcours si différents qu'elles n'auraient jamais imaginé se découvrir une passion commune. Elles forment

aujourd'hui un joli duo où la sensibilité artistique de chacune a trouvé sa place.



Elles exposent à Vermelle pour la première fois ensemble. Deux artistes qui ont envie de partager des émotions. Christiane CECILLON est une artiste jusqu'au bout de sa palette. Travaillant l'aquarelle et l'acrylique, elle peint un univers de flamboyance et de symbolisme. Annette LECOQ qui n'avait jamais peint avant de suivre les cours de Christiane Cécillon, a semble-t-il trouvé son univers, elle projette sur la toile une belle force de caractère.

**Robert DI.CREDICO- du 14 mai au 22 mai**



Pour la première fois expose à l'Eglise de Vermelle, peintre de toutes les audaces, son regard singulier sur le monde par le trait et la couleur. Mondialement connu et reconnu. Figuratif contemporain, comme il aime se définir, il couche sur la toile l'huile pour ne peindre que des êtres vivants animés par le pinceau ou la couleur.

Pour lui, "l'art a plus que jamais sa place dans notre monde, il contribue à nous élever à nous rendre meilleurs". Robert DI.CREDICO est certain que ses œuvres trouvent un écrin privilégié dans le cadre

de l'église millénaire, cela lui permet de dévoiler des tableaux exceptionnels qui n'avaient jamais été présentés au public, en particulier un Christ d'une humanité saisissante qui se trouve être le centre de l'exposition.

**Jean-Paul HUGONNARD et Martine MUET- du 28 mai au 5 juin**

Des retrouvailles artistiques où l'on parle certes du passé mais qui permettent de se découvrir une passion commune pour la



peinture. Jean-Paul HUGONNARD présente ses paysages de France, des côtes de Bretagne aux rivages de la Méditerranée, mais l'artiste se distingue surtout par ses tuiles décoratives qui lui offrent un terrain de création original. Pour Martine MUET, les visages sont d'une source d'inspiration inépuisable. La peinture, une passion tardive pour celle qui peint des visages et des corps. Elle n'a jamais de modèle, elle ne fait pas poser, tout est dans son imaginaire.

**Dimanche 19 juin à 17 heures.**

L'Association est heureuse de faire la réception de l'harmonium offert, et à cette occasion, un concert a été donné par **Jean-Bernard LEMOINE**, Président de l'Association du carillon Rhonalpin.

Pour clôturer les Saisons de Vermelle 2011, l'Association recevra l'artiste-peintre Nadine BERTULESSI, pour les Journées Européennes du Patrimoine, du samedi 17 au dimanche 25 septembre.

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle, vous souhaite de Bonnes Vacances.

## Une journée de scrapbooking

Quand on aime, on ne compte pas et c'est bien pour se faire plaisir que les adeptes de cette activité se sont retrouvés au Foyer Municipal, toute une journée pour donner libre cours à leur imagination. Christiane Hawadier était à l'écoute de tous pour aider à l'élaboration des projets.

Rappelons que tous ceux que le scrapbooking intéresse, deux séances sont organisées deux jeudis par mois - une séance l'après-midi et une le soir. Renseignements auprès de Christiane Hawadier : 06 86 00 44 48 ou par mail : christiane.hawadier@wanadoo.fr



## LA COUPE RHÔNE-ALPES POUR LES FÉMININES DE NIVOLAS-VERMELLE

En remportant pour la seconde année consécutive la coupe Rhône-Alpes, après une victoire sans ambiguïté contre Caluire samedi à Feurs (4-2), l'équipe seniors du CS Nivolas-Vermelle a écrit une nouvelle page dans la déjà belle histoire du football féminin en Isère.

Ajoutant à son palmarès un troisième titre consécutif de championnes de ligue Honneur, un titre de championnes de district de futsal (à L'Isle-d'Abeau) et un titre de championnes interdistrict (à Lyon), l'équipe nivolésienne peut revendiquer le fait d'avoir réalisé



une belle saison. «Les filles ont réalisé une saison exceptionnelle,

malgré les embûches. Elles ont su réagir dans les moments

difficiles et surtout prouver qu'elles n'étaient pas là pour faire du football loisir. Leur mental a été décisif quand il le fallait. Elles sont conscientes que c'est un club, une équipe dirigeante qui leur fait confiance et qui sont derrière elles" soulignait Laurent Sanchez, co-entraîneur. Sur les étagères du stade des Mûriers, il reste encore quelques places pour de nouveaux trophées.

Car le CS Nivolas-Vermelle, pôle du football féminin en Nord-Isère, ne compte pas en rester là. Avec un potentiel énorme du côté des jeunes, tous les espoirs sont permis.

## PLEIN SUCCÈS DU STAGE DE FOOT

Cette année encore, le Club Sportif Nivolésien a mis en place un stage de foot pendant les vacances scolaires de printemps. Son succès a encore été plus grand que d'habitude, puisque 40 jeunes des équipes de U9 à U13 ont répondu présents.

L'équipe des entraîneurs a préparé un programme qui donne entière satisfaction à tous ces jeunes, à base de foot, bien sûr, avec des moments consacrés au travail technique et des matches, mais également une ouverture sur



d'autres sports et même des jeux comme des courses au trésor.

Le soleil aidant, le stage est remarquablement suivi, avec le moment toujours attendu de

tous, autour du repas préparé par le Traiteur local, M. Carret-Bonhomme.

## SOIRÉE PASTA DU CSN

Pour sortir des sentiers battus et des dîners dansants qui ne passionnent plus les jeunes, le Club Sportif Nivolésien avait décidé de proposer une soirée pasta.

Les ingrédients étaient un peu les mêmes, mais la forme complètement différente, beaucoup plus souple. Aussi la

formule a-t-elle plu aux jeunes qui ont répondu nombreux à l'invitation de l'équipe de Gilles Veyron.

Une soirée animée qui a permis aux membres du club de resserrer les liens entre dirigeants, joueurs et parents des plus jeunes.



# L'Espoir Gymnique

## Des gymnastes sur le podium

A Bron, avait lieu le concours régional à finalité Nationale. L'équipe des "grandes" de Niveau 6, entraînée par Émilie Dalla-Valle et composée de Mélanie Poncet, Linda Rahis, Audrey Diet, Solène Pellet, Marie Picot et Clara Mailles, a réalisé une performance de taille puisqu'elle se classe 3ème sur 15 dans une compétition au niveau très élevé.

Le club croyant en leurs possibilités avait déplacé sa soirée repas Karaoké (repoussée au 7 mai à 20 h) afin qu'elles puissent faire leur compétition l'esprit libre.



Elles iront donc défendre les couleurs nivolsésiennes à St Genis Les Ollières/Brindas.

Maintenant c'est au tour des MEI d'aller défendre les couleurs du club à Montmélian.

Il y a 4 équipes engagées (3 féminines et 1 masculine en catégorie 7/8 ans). Toutes ces équipes sont entraînées par Émilie Dalla-Valle et Anne Regnault.



## Les gymnastes se sont éclaircis la voix

Pour cette édition de la soirée karaoké, dont une première séance avait été organisée l'an dernier, les membres de l'Espoir Gymnique, sur l'initiative du président Éric Clavel, tenant compte des améliorations qu'il fallait apporter, avaient proposé en plus, un excellent repas convivial qui

permettait aux non chanteurs de profiter de la soirée. Et de fait cette manifestation connut un bon succès de participation et de plus libéra l'expression de nombreux participants qui se firent un plaisir de faire partager leur talent.



## 300 jeunes au concours de gym de l'UFOLEP

Près d'une centaine de jeunes gymnastes le matin et plus de deux cents l'après-midi se sont présentés devant une dizaine de juges issus des différents clubs affiliés à l'UFOLEP Isère. Au terme d'une année d'entraînement, ils venaient mesurer les progrès accomplis et obtenir le diplôme qui leur permet de passer l'an prochain en «niveaux».

Sur le nombre de participants, 278 ont obtenu le diplôme sanctionnant au moins un «parcours», A, B ou C.

94 d'entre eux ont même réussi les trois parcours dans l'année, ce qui est un beau résultat. Les finalistes de chacune des catégories recevait le trophée UFOLEP sous les applaudissements de la foule des parents.

Une belle organisation, menée de main de maître par Andrée Monard et toute l'équipe de l'UFOLEP renforcée pour l'organisation matérielle par les volontaires de l'Espoir Gymnique Nivolésien, qui sur les praticables, comme à la buvette ou aux

crêpes se sont dépensés sans compter pour satisfaire tout ce petit monde, ainsi que les parents et les entraîneurs des 18 clubs participants. (St Martin d'Hères, Rhodia de Salaise, Tullins, Crolles, Voreppe, Domène, La Tour du Pin,

Nivolas-Vermelle, Apprieu, Seyssins, Pont de Beauvoisin, Voiron, Heyrieux, Moirans, Vinay, Pont de Claix, Echirolles et La Mure.)



## L'Alep Plein Air

Le beau temps était au rendez-vous pour l'organisation Marche dans la Nature du dimanche 8 mai qui a connu un beau succès. En effet, 260 personnes toutes générations confondues ont apprécié les parcours de 5, 10 ou 15 kms autour de Nivolas, ainsi que les ravitaillements et la remise d'un plan de fleurs à l'arrivée.



En ce printemps bien ensoleillé, les premières randonnées inscrites au programme ont été une réussite ainsi que la sortie en car à Lyon pour la visite des Traboules.



### ON A MARCHÉ DANS LA NATURE

Des randonnées, il y en avait dans tout le pays berjallien et malgré tout, la marche dans la nature de l'Alep Plein Air, avec plus de 250 participants a connu un franc succès. Dès 7h30, l'équipe de Marie-Hélène Reymond était sur le pont et commençait à afficher un large sourire, car beaucoup de randonneurs avaient choisi de

démarrer à la fraîche. Cette année, ce sont les hauteurs de Quinsonnas qui eurent droit à la visite des marcheurs, sur des parcours de 6, 10 et 16 km, particulièrement étudiés, mais qui attaquaient « fort », laissant quelques amateurs de la course, un peu désappointés, avant qu'ils ne se reprennent sur le reste du parcours.



Voilà les mois d'été, c'est en montagne que nous continuons le dimanche nos balades.

Deux week-end annoncés vers Champagny dans le parc de la Vanoise et en Haute Savoie lac et col d'Anterne en passant par le Dérochoir.

Mi-septembre, nous irons découvrir la Bourgogne, petite rando au milieu des vignobles et visite des Hospice de Beaune (sortie en car).

Découvrir le programme sur le site

<http://sitealep.e-monsite.com>

Tél. 06-89-30-05-77

**NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS  
SAMEDI 24 SEPTEMBRE  
POUR LA RANDONNEE SEMI-NOCTURNE  
possibilité d'un repas sur inscription**

### Tous au golf

S'inscrivant dans la campagne nationale de démocratisation de l'image du golf, pour montrer que ce sport peut être à la portée de tous, l'Amicale des Golfeurs de Nivolas ont ouvert leur practice pendant ces deux journées des 19 et 20 mai. Une ouverture qui pouvait satisfaire le président Marc Chavanne puisque plus de 25 néophytes sont venus tester leur swing en profitant des conseils éclairés de tous les membres de l'amicale. L'occasion également de découvrir le cadre naturel de cet équipement installé dans une partie du bassin écreteur de crues le l'Agy, en accord avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre et de la commune de Nivolas-Vermelle. Le Maire, Michel Rival était venu rendre visite aux participants.





## Le Sou des écoles du Village



Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle tient à remercier les Parents, les Enfants, les Enseignants, Monsieur le Maire, les Services de la commune, les commerçants, les sociétés et Entreprises de Nivolas et aux alentours pour leur aide précieuse tout au long de cette année scolaire 2010/2011.

En effet, celle-ci fut riche en nombre de manifestations innovantes et de qualité que nous avons organisées. Elles ont pour chacune d'elle rencontrées un franc succès.

Les fonds ainsi collectés ont permis en outre de financer :

- une classe musique et lutherie d'une semaine mi octobre à Autrans pour près de 80 enfants de CM1/ CM2 et accompagnateurs (19.000,00€ de dépense moins les

7.800,00€ de participations des parents, soit un budget de 11.200,00€),

- des déplacements scolaires (budget : 600,00€)

- du matériel de gymnastique et un conteur pour la sortie de fin d'année pour les classes de maternelles (budget : 1.000,00€),

- ...

Nous sommes évidemment à l'écoute des projets d'école, dont celui des maternelles qui s'étale sur 3 ans avec pour thème les Contes, et ce pour nous permettre d'anticiper sur les moyens à mettre en œuvre pour les subventionner.

Le Sou des écoles c'est aussi la joie de vivre en organisant le traditionnel Carnaval ; avec les majorettes de l'Isle d'Abeau qui nous ont honorées à nouveau de leur présence et la

Fanfare quand le calendrier le permet, en brûlant Monsieur Carnaval pour mettre un terme à l'hiver et annoncer les couleurs du printemps ; l'Arbre de Noël et son spectacle musical, la Kermesse de fin d'année scolaire...

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter. Je vous invite d'ores et déjà à l'Assemblée générale du 23 septembre 2011 qui se tiendra au foyer municipal.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite de très Bonnes vacances d'Eté.

Une Spéciale dédicace de la

part du Président du Sou des Ecoles à tous les membres et Bénévoles qui donnent de leur temps et trouvent les moyens de réaliser toutes ces manifestations aux bénéfiques des Enfants de Nivolas Vermelle.

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

Des parents bénévoles se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations de qualité et récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste pour nous aider.

### A noter dans votre agenda :

Calendrier prévisionnel des manifestations  
ALEP SOU DES ECOLES

**Samedi 25 juin 2011** : La Kermesse

**Samedi 2 juillet 2011** :

La fête de l'été co-organisée avec l'EGNV

**Vendredi 23 septembre 2011** :

l'Assemblée générale du Sou des Écoles

**Samedi 26 novembre 2011** : Le Loto

**Vendredi 09 décembre 2011** : L'Arbre de Noël

## Les D D EN en visite dans les écoles



Pas moins de 48 écoles ont reçu la visite annuelle des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale. Cette institution, plus que centenaire date des débuts de l'école publique, laïque et obligatoire. Elle regroupe des personnalités attachées à son développement qui, une fois par an, visitent les écoles pour émettre

des avis sur la tenue des locaux scolaires, qui rappelons-le sont à la charge des communes. Mais ils s'intéressent également à l'ensemble des conditions de travail des enfants. A ce titre, les questions d'ouvertures et de fermetures de classes ne manquent pas d'être évoquées, puisque plusieurs écoles sont concernées

dans le secteur. Le Président, Alain Thorand, lors de la synthèse des visites pouvait annoncer les perspectives intéressantes d'amélioration des locaux dans de nombreuses communes, dont des projets de constructions de plusieurs écoles neuves.

La matinée se terminait par la visite du nouveau restaurant scolaire de Nivolas-Vermelle, que Michel Rival, le Maire se faisait un plaisir de faire visiter à l'ensemble de la délégation. Un plaisir partagé, puisque le repas avait été préparé par l'équipe de cuisine, afin de montrer que la préparation, sur place des repas permet de privilégier les circuits courts au niveau de la fourniture en produits frais et que la «cantine» peut ne rien avoir à envier à un vrai «restaurant».

## Premier salon des saveurs

Après la réussite totale du vide grenier, le Sou des écoles a proposé un salon des saveurs. Une initiative qui ne s'implante pas immédiatement dans un agenda déjà bien rempli de manifestations de ce type. Toutefois, fidèle à son orientation d'action en direction des enfants, le Sou des écoles avait prévu des

ateliers qui ont fait le plein et qui ont attiré de nombreux participants. La fabrication et la décoration des œufs de Pâques n'ont maintenant plus de secret pour eux. Il reste au Sou des écoles à tirer le bilan de la manifestation et de savoir si cette période de l'année est la meilleure pour rééditer un nouveau salon.



## Le carnaval au rythme des djembés

Tout était là pour assurer le succès du carnaval organisé par

le Sou des Écoles de Boussieu. Le soleil, plus que printanier

avait incité parents et enfants de l'école de Boussieu à venir déguisés aussi le club de Djembés de Bourgoin-Jallieu n'eut aucun mal à entraîner la foule colorée dans les rues du quartier, pour le plus grand plaisir des habitants qui sortaient de leurs maisons et pour certains

n'hésitaient pas à se joindre à la joyeuse troupe. Celle-ci terminait son périple sous les ombrages de la place du Jura où les membres du Sou des Écoles et sa présidente Christèle Guichot proposaient crêpes, bugnes et boissons fraîches.



## Monsieur Carnaval est parti en fumée

C'est dans une fenêtre étroite, entre deux ondées que Monsieur Carnaval a pu entraîner sa ronde joyeuse dans les rues du village. Sur une petite charrette traînée



par deux responsables du sou des écoles, au son de fanfares enregistrées, car la Fraternelle, retenue par les cérémonies du 19 Mars n'avait pas pu apporter son concours cette année, monsieur carnaval a ainsi fait sa promenade

dans les rues, avant d'arriver au stade municipal. Là, après une démonstration des majorettes de l'Isle d'Abeau et après les traditionnelles photos, on procédait à la mise à feu, juste comme les premières gouttes

arrivaient, ce qui permit au président Jean Pierre Mailles d'inviter tous les participants à se retrouver au Foyer pour le tirage de la tombola autour du verre de l'amitié.



# Ambroisie et allergie : Lutte contre l'ambroisie, l'affaire de tous !

L'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) fait partie de ce que l'on appelle couramment «les mauvaises herbes». C'est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en fin d'été provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques.

**La région Rhône-Alpes est la région française la plus affectée par la diffusion de pollens d'ambroisie.** Une étude de prévalence menée par le Centre Alpin Recherche Epidémiologique Prévention Sanitaire (CAREPS) et la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) Rhône-Alpes a montré que **6 à 12% de personnes allergiques** à l'ambroisie dans les secteurs infestés et une progression de 17% de la prévalence dans les zones moyennement infestées depuis 1999.

Les **principales manifestations cliniques** sont, pour les personnes sensibles, de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinites (nez qui pique, coule, éternuements), conjonctivites (les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent), urticaire, eczéma (atteintes cutanées - rougeurs, boutons, démangeaisons), trachéites (toux sèche) qui peuvent parfois déclencher des formes d'asthme assez graves. Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé. Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

## Comment reconnaître l'ambroisie

Stade végétatif



Stade floraison



En cas de doute, demandez l'avis de votre pharmacien.

**Le risque d'allergie lié au pollen d'ambroisie apparaît à partir de la mi-août lorsque les fleurs de l'ambroisie libèrent du pollen.**

## Où la trouve-t-on ?

L'ambroisie est une plante envahissante. Elle se développe sur la terre dénudée ou retournée par l'homme. Elle aime les endroits ensoleillés. La dissémination se fait essentiellement par l'homme : les graines d'ambroisie ne sont pas pourvues des dispositifs habituels permettant leur transport par le vent et leurs épines ne leur servent pas à s'accrocher au pelage des animaux. Par contre, elles peuvent être entraînées par l'eau et elles collent parfaitement à la terre transportée par les semelles des chaussures, les pneus des camions et tracteurs, et tous les engins qui travaillent le sol. Les transports de terres contaminées contribuent fortement à la dissémination des graines. Les machines de récolte agricole jouent aussi un rôle lors de la récolte de cultures contenant de l'ambroisie. Ainsi, on la trouve de manière privilégiée dans les endroits suivants :

- Terrains résidentiels privés : Dans les jardins non engazonnés et les zones pavillonnaires en construction.

- Terrains agricoles : Sur certaines parcelles cultivées (tournesols, maïs et céréales) ou en jachère.
- Terrains délaissés : Sur les terrains vagues ou en friche récente.
- Chantiers de travaux publics : Sur les remblais de terre, les stocks de terre et de tout-venant.
- Voies de communication : Sur les bas-côtés des routes, des voies ferrées...
- Dans les espaces verts, propices à un piétinement intense favorisant le dénudement de la terre.

A savoir : L'ambroisie se propage autour des volières à oiseaux, car elle est contenue dans les mélanges de graines alimentaires, notamment de tournesol.

## Comment éviter sa propagation et que faire en pratique ?

De nombreuses actions sont menées depuis plusieurs années au niveau régional et communal pour éviter la dissémination de l'ambroisie et ainsi améliorer la qualité de vie des personnes sensibles. **L'ambroisie est maintenant considérée comme un POLLUANT de l'air avec des effets sur la santé publique.** Nous, particuliers, comment pouvons-nous contribuer à la lutte contre l'ambroisie ?

Une fois sortie de terre, l'ambroisie est potentiellement nuisible. L'idéal est donc de détruire tous les plants visibles. Si un particulier rencontre de l'ambroisie, le 1<sup>er</sup> réflexe doit être de l'arracher !

- Quand la quantité d'ambroisie est faible, ou quand l'accès aux plants est difficile.

**Arracher en Juin - Juillet - Août** avant la pollinisation : C'est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollen et de graines. La plante n'est qu'exceptionnellement allergisante au contact cutané, mais l'usage de gants est recommandé.

En août, faites attention à ce qu'il n'y ait pas de pollen sur les fleurs (afin d'éviter toute dissémination).

- Quand il y a de grandes quantités d'ambroisie.

**Tondre, broyer ou faucher en Juin - Juillet - Août**, si possible pendant la floraison. Procéder à une coupe haute (supérieure à 10 cm) entre juillet et début août, puis une seconde coupe entre fin août et fin septembre. L'objectif est de stopper la floraison et donc l'émission de pollen.

Enfin, les graines de l'ambroisie peuvent rester très longtemps en terre avant de germer. Il faut donc éviter de laisser des terres dénudées, en plantant un couvert végétal.

## Que faire des déchets d'ambroisie ?

Les plants arrachés ou fauchés peuvent être laissés sur place. Si le temps est sec, ils sècheront et disparaîtront rapidement. Sinon, mettez-les dans un sac que vous apporterez à la déchetterie.

Si au détour de vos promenades, vous rencontrez des quantités importantes d'ambroisie : prévenez le propriétaire, locataire ou la municipalité afin qu'une action soit entreprise.

**Sources d'information :** [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info) ; Rapport «Vers un système vers un système d'information sur l'ambroisie en région Rhône-Alpes : analyse des données sanitaires, environnementales et bilan des actions de lutte menées en 2008» du Groupe de travail régional sur l'ambroisie réunissant différents services de l'État (DRASS, DDASS, CIRE) et de l'Assurance Maladie (URCAM, DRSM, CPAM), avec l'appui de l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes, Janvier 2010 ; Commission CAPI «Environnement-développement durable et Agriculture» du 20 Avril 2011 (Nivolas-Vermelle) «Connaissance d'une plante envahissante et les moyens de gestion» «POLLEN».